

Rapport Développement durable 2019

Présenté au conseil municipal
du 23 janvier 2020

Le rapport de Développement Durable de la Ville du Blanc-Mesnil permet à notre collectivité de dresser un bilan de l'ensemble de ses actions en matière de développement durable menées durant l'année 2019 et de porter à votre connaissance les actions les plus significatives dans ce domaine réalisées par l'ensemble des services de la Ville et du CCAS.

Parce que ces actions locales s'inscrivent dans une dimension globale, elles sont présentées avec le double prisme des 5 finalités du développement durable définies lors du sommet de la terre de Rio de 1992 et des 17 objectifs de développement durable (ODD) établies en 2015.

Les cinq finalités du développement durable définies lors du sommet de la terre de Rio de 1992 sont :



La lutte contre le changement climatique ;



La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;



L'épanouissement de tous les êtres humains ;



La transition vers une économie circulaire.

Les ODD, adoptés à l'unanimité quelques mois avant la COP 21 de Paris par les 193 États membres des Nations unies sont :



La lutte contre la pauvreté



L'éradication de la faim : permettre l'accès à une alimentation « saine, nutritive et suffisante » pour l'ensemble des nations



L'accès aux soins et au bien-être



L'accès à l'éducation : permettre à chaque enfant et adulte de savoir lire, écrire et compter



Égalité hommes/femmes : réduction des inégalités et discriminations envers les femmes et les jeunes filles



Eau potable et assainissement



Accès à l'énergie : favoriser l'accès à des services énergétiques « fiables et modernes », en privilégiant les énergies renouvelables, dans le respect des principes du développement durable



Travail décent et croissance économique : notamment défendre le droit du travail et la sécurité des travailleurs



Infrastructures : création d'infrastructures « résilientes, durables et de qualité » pour accompagner le développement économique



Réduction des inégalités



Villes durables : assurer l'accès à des logements adéquats, respectant les normes de sécurité et la santé des personnes. Ouvrir pour le maintien d'une bonne qualité et une gestion efficace et appropriée du traitement des déchets dans les grandes villes



Production et consommation responsable : valoriser une utilisation raisonnée et durable des ressources naturelles. Encourager la limitation de la production de déchets ainsi que le gaspillage alimentaire et énergétique



Lutte contre les dérèglements climatiques



Vie aquatique : préserver au maximum la faune et la flore marine et exploiter ses ressources de façon responsable, dans le respect des principes du développement durable



Vie terrestre : promouvoir une exploitation durable des sols et préserver au maximum les écosystèmes terrestres



Paix et justice



Partenariat entre toutes les nations, au niveau mondial

La Ville du Blanc-Mesnil inscrit son propre engagement en matière de développement durable dans la perspective d'une contribution à ces ODD et aux enjeux internationaux. Les actions, choisies et présentées dans ce rapport, sont ordonnées selon les cinq thématiques retenues suivantes :

- « Solidarités et action sociale »,
- « Cadre de vie et services de proximité »,
- « Aménagement et développement du territoire »,
- « Politiques éducatives, culturelles et sportives »,
- « Ville engagée et responsable ».

SOLIDARITÉS ET ACTION SOCIALE

P. 4

- Développer les compétences psychosociales avec l'atelier Santé ville
- Contrat local de santé
- Campagne de prévention nutritionnelle itinérante avec le P'tit Resto Santé
- Mobilisation des habitants pour promouvoir le dépistage organisé du cancer du sein
- Soutien au tissu associatif local
- Favoriser la mobilité verticale
- Fonds de participation des habitants
- Fonds d'initiative associative
- Favoriser le bien vieillir et le maintien à domicile des seniors
- Lutter contre le sentiment d'isolement des femmes et des jeunes filles
- Découvrir de nouveaux débouchés professionnels
- Promouvoir la mixité dans l'emploi
- Blanc-Mesnil se bouge !
- Mieux s'informer sur l'accès aux soins et aux droits

CADRE DE VIE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

P. 13

- Action de sensibilisation sur la gestion des déchets
- Améliorer l'accessibilité pour tous en ville et dans les services publics
- Programme d'éducation thérapeutique du patient diabète de type 2 (DT2)
- Vaccinations publiques et gratuites

- Relevé d'infractions des dépôts sauvages et mise en fourrière des véhicules épaves
- La lutte contre les marchands de sommeil se renforce
- permis de louer : un outil préventif en renfort des actions curatives
- Mediation sociale au cœur des quartiers
- Démocratie participative
- Jardins blanc-mesnilois

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

P. 16

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Groupe scolaire chevalier de Saint-George
- L'éco-conception de l'espace public
- L'éco-conception des espaces paysagers
- Assurer la sécurité de tous les habitants

POLITIQUES ÉDUCATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES

P. 21

- Accès à la culture dans les quartiers prioritaires et éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires
- Favoriser l'accès aux pratiques sportives
- Approche pédagogique sur la réduction et la valorisation des déchets
- Semaine Européenne de réduction des déchets
- Favoriser l'éducation à la nutrition et éviter le gâchis alimentaire

- Le programme de Réussite éducative
- Le contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Favoriser l'apprentissage des matières fondamentales
- Faire du temps de repas un temps d'apprentissage dans les restaurants scolaires
- découvrir la culture biologique à travers un dispositif innovant : les serres connectées

VILLE ENGAGÉE ET RESPONSABLE

P. 26

- Mise en oeuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics
- De meilleures conditions de travail
- Une gestion des ressources humaines respectueuses des agents
- Les services communaux lancés vers la full démat !
- La ville poursuit sa transformation numérique
- Un accès à la fibre au cinéma Louis Daquin
- Les mesures de réparation pour des mineurs auteurs d'une infraction

LEXIQUE DES ACRONYMES UTILISÉS ET ANNEXE

P. 39



Solidarités et action sociale

En 2019, la ville a poursuivi ses actions de lutte contre l'exclusion et l'isolement des personnes les plus vulnérables. L'objectif poursuivi est bien de favoriser et développer le lien social entre les blanc-mesnilois. Activités sportives et culturelles, développement du tissu associatif, faciliter l'accès aux soins, favoriser le maintien à domicile des séniors, prévention sont autant d'actions qui favorisent le bien vivre ensemble.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES AVEC L'ATELIER SANTÉ VILLE

ACTION
NOUVELLE



3

Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. [OMS, 1993]

Le développement des compétences psychosociales agit comme un « déterminant de déterminants » de l'état de santé globale (physique, psychique et sociale) et de la réussite éducative (obtention de meilleurs résultats et réduction des échecs scolaires).

Conscient des enjeux, en 2019, l'atelier santé ville et la direction de l'enfance ont mis en place deux nouveaux ateliers sur les temps périscolaires pour développer les compétences psychosociales des enfants. :

- ateliers yoga pour développer les compétences psychosociales par le yoga tout en favorisant les conditions d'apprentissage en lien avec les postures et les exercices de respiration-concentration (réalisation des ateliers lors de la pause méridienne : entre le déjeuner et la reprise des cours) ;
- ateliers sophrologie pour le bien-être afin de développer les compétences psychosociales par la sophrologie, notamment les compétences émotionnelles et relationnelles (ateliers sur le temps périscolaire).

14

ENFANTS EN CP/CE1
CONCERNÉS PAR L'ATELIER YOGA



15

ENFANTS EN CM1/CM2
CONCERNÉS PAR L'ATELIER SOPHROLOGIE

Public visé : enfants accueillis sur les temps périscolaires
Politiques publiques : solidarité et action sociale
Services : direction de la santé/direction de l'enfance
Partenaires extérieurs : Préfecture



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

ACTION NOUVELLE



3

Les orientations de l'Atelier Santé Ville ont été intégrées au Contrat Local de Santé (CLS). Signé pour 3 ans (2019-2022), il s'agit d'un outil qui a pour objectif de réduire les Inégalités Sociales et Territoriales de Santé (ISTS).

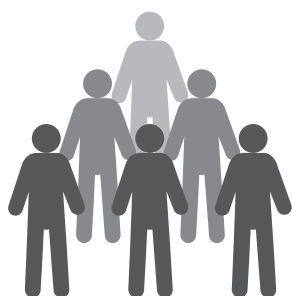
Le CLS est donc l'expression de la dynamique locale partagée par l'ensemble des acteurs qui interviennent sur le territoire communal pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations. Il s'inscrit dans la continuité de l'engagement volontariste en matière de santé publique de la ville en faveur de la promotion de la santé et de la qualité de vie urbaine, s'appuyant sur un enjeu fort de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités de santé.

L'action de la collectivité en matière de santé publique s'appuie également sur les deux centres de santé présents sur la ville qui sont en cours de reconstruction et de modernisation pour continuer à améliorer l'offre de soins proposée aux blanc-mesnilois.



25

FICHES ACTIONS



14

TYPES D'ACTEURS

Le CLS est organisé autour de quatre axes stratégiques :

AXE STRATÉGIQUE 1

Améliorer l'accessibilité à une offre de soins de proximité ;

AXE STRATÉGIQUE 2

Renforcer les initiatives en faveur de l'amélioration de la santé de la population ;

AXE STRATÉGIQUE 3

Améliorer le parcours de santé de la population dans sa globalité ;

AXE STRATÉGIQUE 4

Poursuivre le développement d'un environnement et d'un cadre de vie favorable à la santé.

Public visé : tout pblic

Politiques publiques : santé et action sociale

Service : direction de la santé

Partenaires extérieurs : Agence Régionale de Santé Île-de-France, Préfecture, Département, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Centre Hospitalier Intercommunal

Robert Ballanger

CAMPAGNE DE PRÉVENTION NUTRITIONNELLE ITINÉRANTE AVEC LE P'TIT RESTO SANTÉ

ACTION NOUVELLE



3

Composer un repas équilibré tout en s'amusant, voici l'objectif de la campagne de prévention nutritionnelle proposée par la Ville du Blanc-Mesnil qui a eu lieu du 25 mai au 7 juin 2019.

Avec son self grandeur nature et son exposition sur la nutrition, le « P'tit Resto Santé » accompagne les habitants dans la prise de conscience des pratiques alimentaires équilibrées, en les sensibilisant notamment aux notions de santé, de plaisir et d'équilibre.

Plateau réel en main, le participant confectionne un menu à partir de fiches représentant une trentaine d'aliments. La composition du menu est ensuite analysée pour évaluer l'équilibre nutritionnel du repas.

De la médiathèque Edouard Glissant, au centre municipal de santé Lamaze ou encore à la maison de quartier des Tilleuls, ce sont près de 500 visiteurs qui ont découvert cette exposition itinérante pleine d'éléments didactiques.



8
SITES



498
PARTICIPANTS
DONT 280 ENFANTS,
53 JEUNES,
148 ADULTES
ET 17 SENIORS

Public visé : tout public dont celui des QPV

Politique publique : santé publique

Services : direction de la santé et atelier santé ville

Partenaires extérieurs : Mission Intercommunale Réunie pour l'Emploi, Ligue contre le cancer, Lig'up, Mutualité Française Pays de la Loire, Maison Pour Tous des Tilleuls, Éducation Nationale, services de la ville (Petite enfance, Enfance, Sports et centre médico-sportif, culture avec la médiathèque Édouard Glissant, mission ville, le PRE, service Santé Bien-être au travail, CTM, Résidence Maria Valtat)

MOBILISATION DES HABITANTS POUR PROMOUVOIR LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

ACTION NOUVELLE



3

Le cancer du sein est le cancer le plus diagnostiqué chez les femmes à travers le monde, autant avant qu'après la ménopause. Une femme sur 9 sera atteinte d'un cancer du sein au cours de sa vie et 1 femme sur 27 en mourra.

L'intérêt d'une détection précoce est de pouvoir soigner ce cancer plus facilement et de limiter les séquelles liées à certains traitements.

La ville a donc souhaité mobiliser la population pour favoriser la participation des habitants à la préparation d'Octobre Rose : conception de nœuds roses distribués sur le territoire.

Tricoter le ruban rose le plus long (à l'aide de dons de laine rose) afin de parler du dépistage organisé du cancer du sein en amont de l'évènement national (octobre rose). Libérer la parole sur le dépistage a été une action tangible proposée aux habitants.

Ce ruban a été ensuite transformé en petites ouvertures, elles ont été données à l'hôpital Necker pour les familles démunies afin de donner à ce ruban une seconde vie.



1340
NOMBRE DE NŒUDS
CONFECTIONNÉS



24,7 M
LONGUEUR
DU RUBAN ROSE
CONSTITUÉ
DE 741 CARRÉS

Public visé : tout public des QPV

Politique publique : santé publique

Services : direction de la santé et atelier santé ville

Partenaires extérieurs : groupe d'habitants (Club des tricoteuses), Maison pour tous Jean Jaurès, participants aux dons



SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF LOCAL



8

10

Vivier de l'engagement citoyen, le tissu associatif blanc-mesnilois est particulièrement riche. Il participe activement au vivre ensemble à travers les activités (sportives, culturelles, sociales, de loisirs ...) que chaque association propose à ses membres.

181 ASSOCIATIONS

57

COHÉSION
SOCIALE,
SANTÉ ET
CARITATIVE

71

CULTURE
ET LOISIRS

53

SPORT



1 300 464 € MONTANT TOTAL
D'AIDE VERSÉE

FAVORISER LA MOBILITÉ VERTICALE



4

**ACTION
NOUVELLE**

En France, ne pas pouvoir jouir de son ascenseur quotidiennement tend à devenir courant. Ainsi, des milliers de parents d'enfants en bas âge, des femmes enceintes, des grands-parents dont les familles ne vivent pas à proximité, de personnes à mobilité réduite, subissent ce problème récurrent. Pas d'ascenseur, c'est moins de mobilité et d'autonomie. Qu'il s'agisse de faciliter la livraison d'objets et de marchandises, d'accéder à de nombreux services ou de permettre le déplacement d'individus, Emmaüs habitat souhaite défendre un droit à la mobilité verticale lancée par le collectif « Plus sans ascenseur ». La Ville est intervenue par le biais d'une subvention de 10 000€, votée par le conseil municipal le 3 juillet, pour l'acquisition de matériels adaptés. En cela, elle contribue à décloisonner les espaces.



10 000 € SUBVENTION VERSÉE

*Public visé : locataires des bailleurs sociaux
Politique publique : ville engagée et responsable*

Partenaire : collectif « Plus sans ascenseur »

FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS



4

Le Fonds de Participation des Habitants permet aux habitants de s'organiser et de prendre des décisions ainsi que d'aider à la réalisation des projets.

Le fonds permet, dans le temps réel du projet de favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants par une aide financière souple et rapide, de promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser, monter des projets, argumenter, renforcer les échanges entre associations et habitants et établir d'autres modes de relations entre les habitants, participant ainsi au mieux vivre ensemble.

Les critères de financement du FPH reposent aussi sur le nombre d'habitants concernés, mais également sur l'impact du projet sur la vie locale et sur la participation d'acteurs internes ou d'intervenants extérieurs.



13 995 €

MONTANT VERSÉ EN 2019



23

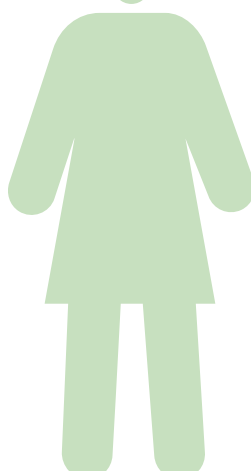
PROJETS SOUTENUS

(11 EN JUILLET POUR 7 260€
ET 12 EN DÉCEMBRE POUR 6 735€)



1800

PERSONNES
CONCERNÉES



FONDS D'INITIATIVE ASSOCIATIVE



4

Le FIA est un dispositif souple et réactif qui permet de soutenir des projets associatifs par une réalisation immédiate auxquels les circuits habituels ne peuvent pas répondre. Il vise à encourager les prises d'initiatives innovantes des associations dans leur quartier, développer les relations entre les associations et avec les structures municipales, développer des actions contribuant à l'animation de la vie locale sur le plan économique, social, éducatif, sportif et culturel, à améliorer le cadre de vie et la solidarité locale.

Actuellement la procédure de subvention des associations ne permet pas aux petites associations locales de solliciter une aide financière rapidement pour la mise en œuvre d'un projet spécifique et ponctuel. Le FIA est créé pour remédier à cette situation et dynamiser le tissu associatif local.

Il vise à :

- encourager les prises d'initiatives innovantes des associations dans leur quartier,
- développer les relations entre les associations et avec les structures municipales,
- développer des actions contribuant à l'animation de la vie locale sur le plan économique, social, éducatif, sportif et culturel,
- améliorer le cadre de vie et la solidarité locale.



28 000 €
MONTANT VERSÉ EN 2019



10

PROJETS SOUTENUS
(8 EN JUILLET ET 2 EN DÉCEMBRE)

FAVORISER LE BIEN VIEILLIR ET LE MAINTIEN À DOMICILE DES SENIORS



3

11

La Ville, notamment par les services du CCAS et des Seniors, mène de nombreuses actions pour lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Il s'agit d'accompagner le bien vieillir et la bien traitance.

Ainsi, la Ville propose, notamment les services suivants :

Aide à domicile

Il s'agit de maintenir les personnes âgées au domicile en les aidant à accomplir les tâches ménagères quotidiennes mais également de préparer les repas et faire les courses du quotidien. Ce service est assuré du lundi au vendredi.



16 676

HEURES D'INTERVENTION EN 2019

Portage de repas

Il s'agit de maintenir les personnes âgées à domicile en leur permettant d'avoir une alimentation équilibrée. Ce service permet d'apporter les repas nécessaires 7/7 jours.



22 367
REPAS LIVRÉS
EN 2019



72
BÉNÉFICIAIRES
AU 1^{ER} JANVIER 2019

Activités sportives pour les seniors

Motiver les seniors à rompre avec l'isolement par une pratique sportive régulière d'entretien.



428

INSCRITS POUR LA SAISON 2019/2020

Public visé : personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie

Politique publique : seniors

Services : direction des affaires sociales, SSIAD et CCAS, maintien à domicile et direction des sports

Partenaires extérieurs : assistantes sociales hospitalière, tuteurs, médecins traitants, Sivuresc



Un mode de garde, un emploi (bénéficiaires du RSA)

Il s'agit d'un dispositif qui participe à la lutte contre l'exclusion économique et sociale des femmes et agit sur leur insertion professionnelle et leur autonomie sociale. Concrètement, ce dispositif permet l'accès des femmes, bénéficiaires du RSA, à un mode de garde pour favoriser et assurer l'accès à l'emploi et à la qualification. L'accueil des enfants se fait dans les structures municipales d'accueil du jeune enfant suite à une orientation réalisée par le service PIE du CCAS du Blanc-Mesnil.

LUTTER CONTRE LE SENTIMENT D'ISOLEMENT DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES



5

De nombreuses femmes et jeunes filles des quartiers vivent recluses dans leur quartier créant un sentiment d'isolement, ce qui nuit à la cohésion sociale du quartier. Le but recherché par la commune vise à redonner aux parents et aux jeunes filles l'envie de « faire société » et redynamiser la vie sociale du quartier. Ainsi la Ville soutient de nombreuses actions.

L'association Reso, face aux difficultés d'accès aux activités sportives pour des raisons économiques et sociales des jeunes issus des quartiers sensibles et particulièrement les jeunes filles et les femmes, propose une pratique sportive féminine à partir de 12 ans.



1 500 € SUBVENTIONS VERSÉES EN 2019



10

FEMMES ONT BÉNÉFICIÉ DE CE SERVICE EN 2019 DONT
2 SORTIES EN COURS D'ANNÉE,
3 ENTRÉES EN FORMATION QUALIFIANTE,
2 ENTRÉES EN CDI,
2 ENTRÉES EN CDD
ET 1 MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Public visé : femmes et jeunes filles des QPV et bénéficiaires du RSA

Politiques publiques : cohésion sociale, emploi

Services : vie associative, direction des affaires sociales, CCAS, PIE et direction de la petite enfance



DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS



8

10

Les participants du PLIE et plus généralement les habitants des QPV, ont du mal à se mobiliser dans un parcours d'insertion professionnelle parce qu'ils pensent qu'il n'y a pas d'emploi, ou que les emplois ne sont pas fait pour eux ; leur cible – quand ils en ont une – est limitée aux métiers qu'ils connaissent dans leur entourage ; les centres de formation peinent à remplir certaines actions pour lesquelles ils sont financés, faute de pouvoir toucher les candidats potentiels ; des entreprises peinent à recruter sur des métiers mal connus où il y a pourtant des débouchés.

C' dans l'Air vise à mobiliser les demandeurs d'emploi dans un parcours d'insertion professionnelle grâce à une découverte des métiers en tension ; ouvrir de nouveaux horizons professionnels aux participants du PLIE, dans des filières d'activités où des emplois leur sont accessibles ; enclencher une dynamique d'accès/retour à l'emploi durable ; faire connaître les métiers et les et les emplois par des pédagogies innovantes et dynamiques.



286

PARTICIPANTS

**DONT 105 DE MOINS DE 26 ANS
ET 181 ADULTES.**

112 PARTICIPANTS SONT ISSUS DES QPV.

Public visé : demandeurs d'emploi

Politique publique : emploi

Service : marketing territorial

Partenaires extérieurs: le PLIE du Blanc-Mesnil et entreprises

PROMOUVOIR LA MIXITÉ DANS L'EMPLOI



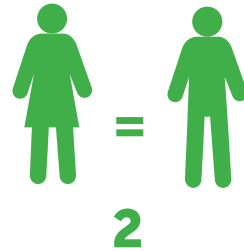
5

**ACTION
NOUVELLE**

De nombreux métiers, traditionnellement masculins, peuvent parfaitement être occupés par des femmes. L'objectif est d'éviter que celles-ci s'autocensurent, pensant qu'elles ne pourront jamais accéder à ce type de métier.

Promouvoir la diversification des emplois occupés par les femmes, faciliter leur embauche ou leur promotion dans l'entreprise ou encore leur accès à des qualifications ou des métiers où elles sont peu représentées sont des enjeux nationaux au point que l'Etat a mis en place un contrat pour la mixité des emplois.

En premier lieu, il faut promouvoir ces métiers. C'est le but de ce programme qui vise à favoriser la mixité dans l'emploi et plus généralement, l'accès à l'emploi des femmes.



2

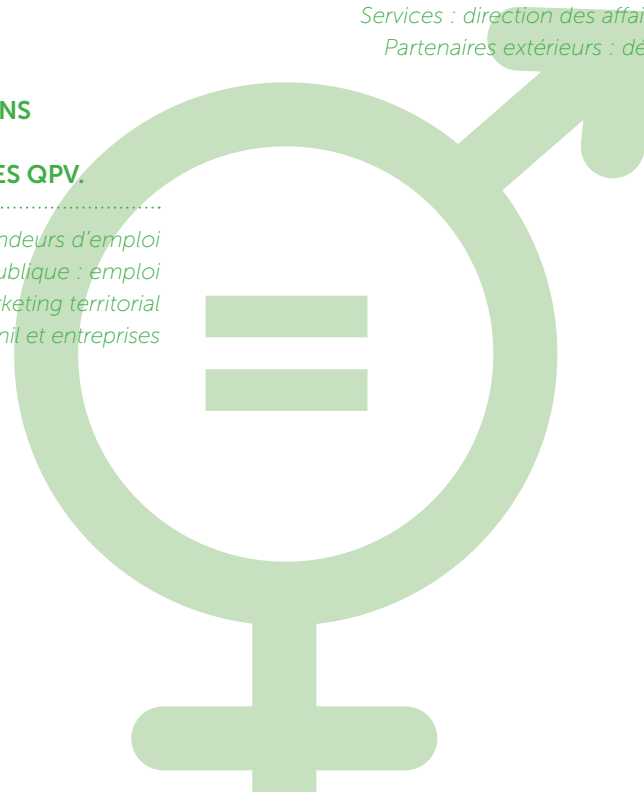
**ACCÈS ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI
ET/OU À LA QUALIFICATION DES PARTICIPANTES**

Public visé : femmes bénéficiaires du RSA

Politique publique : emploi

Services : direction des affaires sociales, CCAS, PIE

Partenaires extérieurs : département, entreprises



APPORTER DES SOLUTIONS AUX FRACTURES SOCIALES



3

4

10

ACTION NOUVELLE

Le numérique et vous : outil de travail ...

Le numérique est un outil de développement incontournable : la plupart des démarches se font en ligne, la recherche d'emploi nécessite de maîtriser l'usage d'internet et de son smartphone, les métiers sont transformés par la numérisation des outils. Il est donc important de lutter contre la fracture numérique en outillant les participants du PLIE, et plus globalement les allocataires du RSA, de telle sorte qu'ils soient en capacité de réaliser leurs démarches en ligne, et de maîtriser les bases de l'informatique, devenues indispensable dans tous les métiers.

Les thématiques proposées sont larges :

- débiter sur l'outil informatique,
- créer et/ou utiliser sa boîte mail professionnelle,
- mettre en valeur son CV,
- effectuer des démarches en ligne,
- utiliser internet.


39

ATELIERS RÉALISÉS
« LE NUMÉRIQUE
ET VOUS »


140

PERSONNES
CONCERNÉES
(ET STATUT)
PAR THÉMATIQUES

Public visé : jeunes participants du PLIE, allocataires du RSA, DELD et travailleurs précaires
Politique publique : emploi
Partenaire extérieur : PLIE du Blanc-Mesnil

... mis à portée des seniors

L'informatique est présente dans beaucoup d'aspects de la vie quotidienne. S'il est devenu un outil de travail, c'est également un moyen de faire ses démarches en lignes, de garder le contact avec ses proches ou encore de rester connecté à l'actualité.

Pour que les seniors puissent se saisir de ces nouvelles technologies, la ville organise des stages informatiques qui leurs sont dédiés. Une nouvelle salle informatique, située à la maison de quartier Jean Jaurès, est équipée de 10 postes et d'un réseau Wifi connecté à internet.



Là, les seniors pourront apprendre à sauvegarder et sécuriser leur ordinateur, surfer sur internet, créer et utiliser sa boîte de courriel ou encore apprendre à déclarer leurs impôts en ligne et dématérialiser des documents.

Public visé : seniors
Politique publique : solidarité
Service : seniors

Permanences d'Accès aux Soins de Santé Ambulatoire (PASS)

Accéder sans avance de frais à une prise en charge médicale et à un accompagnement social à proximité de son domicile. Il s'agit d'apporter une aide aux personnes vulnérables et exclues, dans l'accès aux droits et à leurs besoins de soins.



721
DOSSIERS DÉPOSÉS DONT
457 DROITS OUVERTS

Public visé : public cible
Politiques publiques : santé et action sociale
Service : direction de la santé
Partenaires extérieurs : ARS, CPAM

Consultation « précaire » (PREC)

Intervenir rapidement auprès du patient et réduire les complications liées à ses besoins de santé, nécessitant une prise en charge. Ce dispositif permet à un patient, malgré l'absence de droits ouverts, de se soigner au sein des centres municipaux de santé.



35
PATIENTS PRIS EN
CHARGE EN 2019



39
CONSULTATIONS
EN 2019

Public visé : patient n'ayant aucun droit ouvert
Politiques publiques : santé et action sociale
Service : direction de la santé
Partenaires extérieurs : ARS, CPAM

BLANC-MESNIL SE BOUGE !



3

11

Motiver la population en rupture sociale à s'intégrer dans des groupes de parole et à travers les activités sportives. Le projet répond à l'attente de centaines de personnes, ne participant pas ou très peu aux diverses activités que la commune ou même la vie de tous les jours peut leur proposer. Par ailleurs, il s'agit d'apporter un soutien et une écoute aux personnes malades et de lutter contre la sédentarité et les maladies qu'elle occasionne notamment les maladies liées aux risques cardio-vasculaires. De plus, ce dispositif veut renforcer la cohésion sociale en favorisant la rupture de l'isolement et permettre aux personnes de se motiver suffisamment pour débiter une activité physique.



365
PERSONNES ONT INTÉGRÉ
LE DISPOSITIF EN 2019

Public visé : tout public

Politique publique : cohésion sociale

Services : direction des sports,

Centre Médico-Sportif et direction de la santé

Partenaire extérieur : ARS

MIEUX S'INFORMER SUR L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS



3

10

Dans le cadre des séances de vaccination publique et gratuite organisées par la ville, des actions de promotion santé sont mises en place pour faire de « la salle d'attente » un lieu d'éducation à la santé. Il s'agit d'informer, de dépister et/ou prévenir la population sur différents sujets liés à la santé. Une thématique par mois est proposée sur les 3 séances mensuelles de vaccination.

Les thématiques volontairement larges et accessibles en un temps très courts ont concernées :

- la vaccination,
- le danger du soleil,
- l'alerte des secours,
- les accidents de la vie courante,
- la prévention bucco-dentaire.



450

**PARTICIPANTS (318 ENFANTS ET 132 ADULTES)
ONT ÉTÉ INFORMÉS ET SENSIBILISÉS.**

Des orientations ont pu être données aux participants en fonction de leurs besoins, notamment vers la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

La cartographie numérique des défibrillateurs sur la ville qui a été réalisée pour informer la population sur les emplacements de ces équipements sa participé à l'obtention du label « La ville a du cœur » qui marque la reconnaissance de l'engagement de la municipalité en matière de lutte contre les accidents cardiaques par 3 cœurs sur 3 !

La cartographie est toujours disponible sur le site de la ville. Les emplacements sont également consultables sur la carte interactive (« équipements », « défibrillateurs »). Cet outil est régulièrement mis à jour. L'emplacement de tous les défibrillateurs sur le territoire blanc-mesnilois peut également être renseigné sur l'application Staying Alive, outil collaboratif accessible à tous.

24 défibrillateurs sont installés dans les services municipaux (dont véhicules de police), 14 agents communaux (ceux dont les postes de travail sont proches de ces équipements) ont également été formés à l'usage de ces équipements.

De plus, 102 personnes ont été sensibilisées aux premiers gestes qui sauvent (dont 80 enfants) ainsi que 54 agents municipaux en 2019.



Cadre de vie et services de proximité

Sensibiliser aux bons gestes du quotidien, lutter contre les marchands de sommeil, se battre contre les dépôts sauvages contribuent à améliorer la vie en société et respecter le cadre de vie de chaque blanc-mesnilois. De nombreux dispositifs sont mis en place par la municipalité pour préserver ce cadre de vie.

ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LA GESTION DES DÉCHETS



Le 16 novembre, dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, la médiathèque Édouard Glissant a organisé une conférence sur le tri sélectif en collaboration avec l'EPT Paris Terres d'Envol.

Apprendre la nature des différents déchets qui composent la poubelle familiale, comment les trier et comment ils sont recyclés ont fait l'objet de nombreux échanges au cours de cette conférence.

Des jeux de tri avec des mini-poubelles ont aidé à trier de manière simple et ludique et à tout savoir sur le devenir des déchets.



15
AUDITEURS

Public visé : tout public
Politique publique : propreté urbaine
Service : médiathèques
Partenaire extérieur : EPT Paris Terres d'Envol



Porte-à-porte « sensibilisation au tri des déchets »

Sensibilisation des résidents au tri des déchets et explication du fonctionnement des bornes à déchets ou des bacs OM. Distribution de sacs de pré-collecte pour les emballages et le verre.

Public visé : résidences des bailleurs dans le QPV Sud

Politique publique : propreté urbaine

Services : direction démocratie locale et participative, mission GUP

Partenaires extérieurs : Syctom, ETP Direction des déchets et assimilés, bailleur Efidis

**Jeux développement durable**

La direction de la démocratie locale a également mis en place cinq mini-forums « mieux vivre dans son cadre de vie » qui se sont déroulés les 5 juin, 25 septembre et 28 septembre dans les quartiers prioritaires.

Les ambassadeurs écocitoyenneté de la commune ont participé aux 12 Animations en Pied d'Immeuble qui ont été organisées aux vacances de printemps et à celles de la Toussaint.

Public visé : habitants des QPV

Politique publique : propreté urbaine

Services : Démocratie locale et participative, GUP

**Opération « ville propre »****ACTION NOUVELLE**

Pour éviter de laisser proliférer les déchets, le plus simple reste de ne pas en produire. Et lorsqu'il n'est pas possible de l'éviter, il faut apprendre les bons gestes de tri, c'est l'une des missions de la direction de la jeunesse et de la direction de la démocratie locale et participative (GUP). Chaque année, les jeunes qui fréquentent les structures de la direction sont sensibilisés au tri sélectif afin de faire diminuer le nombre de déchets sur les quartiers et permettre aux usagers de transmettre ces valeurs.

**26 SACS COLLECTÉS**

Public visé : jeunes fréquentant les structures de la direction de la jeunesse
Politique publique : propreté urbaine
Services : jeunesse, GUP





Animer et développer des synergies locales pour l'inclusion des personnes handicapées, en partenariat avec les acteurs représentatifs. L'année 2019 a vu le recrutement de deux animateurs supplémentaires en charge de l'accueil d'enfants porteur de handicap pour leur permettre de participer à des séjours organisés par la direction de l'enfance en juillet et août et 3 animateurs supplémentaires ont permis d'accueillir des enfants pendant les vacances de Noël.

Animer et développer des synergies locales pour l'inclusion des personnes handicapées, en partenariat avec les acteurs représentatifs, favoriser la mobilité de chacun grâce à des travaux d'amélioration de la voirie communale sont autant d'actions fortes conduites par la commune et la mission ville handicap.

Les actions marquantes réalisées en 2019

- Mise en accessibilité de la voirie : **102 NON CONFORMITÉS LEVÉES** dans le cadre des aménagements réalisés en 2019 concernant l'accès des personnes à mobilité réduite sur le domaine public.
- Mise en accessibilité des établissements recevant du public dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé : **122 653 EUROS TTC** de montant total de travaux réalisés en 2019 pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

2019 a également vu la réalisation de travaux nouveaux :

- création d'un parvis et d'allées aux normes PMR permettant d'accéder aux vestiaires du stade Éluard (coût : 102 000 €)
- mise aux normes de la cour de l'école Ferry suite à l'ouverture du nouveau restaurant scolaire (coût : 124 873€).
- création d'une cour d'école accessible et aux normes PMR dans l'extension de l'école Ferry (rue Planquette) (coût estimé : 100 000 € dont 38 470 € payés en 2019)

Organisation de la séance plénière de la Commission communale pour l'accessibilité le 5 décembre 2019.

La mission ville handicap accueille toute personne souhaitant des informations ou un accompagnement suite à une difficulté rencontrée du fait d'un handicap.

**166**

PERSONNES ONT ÉTÉ RECUES PAR LA MISSION PHYSIQUEMENT OU PAR TÉLÉPHONE

**107**

PERSONNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES PAR LA MISSION POUR L'OUVERTURE DES DROITS (RQTH, AAH, ...)

Sur le volet accueil en centre de loisirs et loisirs périscolaires

FORMATION DES ANIMATEURS

Face à une demande croissante des familles pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap, il est essentiel de former les animateurs encadrants. À ce titre, le 19 novembre 2019, 65 animateurs et coordonnateurs ont participé à une journée de sensibilisation au handicap :

- matin : projection du film « Hors normes »,
- après-midi : projection du documentaire « On devrait en faire un film » suivi d'un échange sur le film, les associations accueillantes et les pratiques professionnelles.

Tout au long de l'année, les animateurs bénéficient de formations adaptées contribuant ainsi à un meilleur accueil des enfants porteurs de handicap sur les structures enfance et les séjours (classes découvertes, séjours de vacances).

- Public : animateurs, directeurs et coordinateurs de la direction de l'enfance
- Partenaires : association « Silence des Justes », parents d'un enfant autiste.

FÊTE DE L'ENFANCE

Comme chaque année, la fête de l'Enfance qui s'est déroulée le 16 novembre 2019 a proposé de nombreuses animations permettant une sensibilisation au handicap du grand public.

**109**

ENFANT PORTEURS DE HANDICAP PARTICIPENT AUX ACTIVITÉS DES ACCUEILS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES MIS EN PLACE SUR LA COLLECTIVITÉ

L'intégrathlon

Partant du constat que le sport est essentiellement organisé en deux mondes, celui du milieu ordinaire ouvert aux personnes valides et l'autre spécialisé réservé aux personnes en situation de handicap (handisport et sport adapté), le Seapfa crée en 2010 une grande fête sportive ouverte à tous, « l'Intégrathlon ». L'idée de cette manifestation est de trouver les moyens de proposer des pratiques sportives ou des activités physiques partagées.

6 associations du Blanc-Mesnil ont participé à l'édition 2019. La ville a accueilli la journée scolaire « USEP/Handicap » sur le sport, qui intègre à part entière l'entité « Intégrathlon ». Le partenariat entrepris avec l'université Paris 13 de Bobigny se poursuit, les étudiants en licence APA (activités physiques adaptées), viennent encadrer les ateliers proposés aux élèves.

Deux actions de sensibilisation des enfants ont eu lieu : un après-midi pour ceux qui participent à l'école des sports du mercredi et toute une journée consacrée à des ateliers de sensibilisation à destination des enfants des centres de loisirs.

MERCREDI MATIN (CENTRES DE LOISIRS)

- Accueil des enfants autour d'un café du silence : mise en situation de surdité, initiation à la LSF autour d'un petit déjeuner (communication uniquement par signe ou par geste), accueil par une personne entendant puis servis par une personne sourde.
- Témoignages et discussion avec 3 personnes en situation de handicap (moteur, visuel et auditif).
- Ateliers de mises en situation de handicap : parcours en fauteuil roulant, parcours en situation de non-voyance, mise en situation de malentendance, expérimentation de la lecture labiale et de la LSF.

Lieu : centre de loisirs Jules Guesde élémentaire

Public : tous les enfants du centre de loisirs

Partenaires : associations Rétina France et Rêve bleu pour le handicap visuel et le handicap moteur

MERCREDI APRÈS-MIDI (CENTRE DE LOISIRS ET ÉCOLES DES SPORTS)

- Témoignages et discussions avec 3 personnes en situation de handicap (moteur, visuel et auditif)
- Ateliers de mises en situation de handicap : parcours en fauteuil roulant, jeu de ballon en situation de non-voyance, mise en situation de malentendance, expérimentation de la lecture labiale et de la LSF, sarbacane.

Lieu : gymnase Paul Éluard dans le cadre de l'école municipale des sports.

Public : les enfants de l'école municipal des sports

Partenaires : associations Rétina France et Rêve bleu pour le handicap visuel et le handicap moteur



400

**JEUNES BLANC-MESNILOIS ONT PARTICIPÉ
À L'INTEGRATHLON SUR L'ENSEMBLE DE LA SEMAINE
EN 2019**

*Public visé : public porteur de handicap,
aidants et professionnels*

Politique publique : cohésion sociale

*Services : direction de la santé, mission Ville Handicap,
direction des sports et direction de l'enfance*

Partenaires extérieurs : Seapfa, université Paris 13

51 rencontres ont été assurées avec 34 familles d'enfants en situation de handicap pour préparer avec elles l'accueil de leur enfant.

Les rencontres ont lieu de une à deux fois par an à 5 à 6 fois en fonction de la complexité du handicap de l'enfant et des difficultés d'accueil.



PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT DIABÈTE DE TYPE 2 (DT2)



3

Le diabète est la première affection de longue durée sur la ville. L'éducation thérapeutique permet d'autonomiser le patient diabétique en lui transmettant des connaissances et des compétences afin d'améliorer sa qualité de vie.

Accompagner les patients diabétiques par la mise en place d'ateliers collectifs ayant pour objectif de rendre les patients plus autonomes en facilitant leur acceptation des traitements prescrits. Autonomiser le patient DT2 et améliorer sa qualité de vie.

2019 a été l'occasion de faire un bond qualitatif dans l'élaboration du programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). Ce programme a été refondu. Il est aujourd'hui en phase avec le référentiel de la Haute Autorité de Santé et les besoins des patients. La valeur ajoutée est apportée par les partenariats qui ont été noués avec 3 nouveaux partenaires :

- réseau Régional Diabète (R2D), qui est le référent sur le territoire régional en matière d'ETP,
- Association Française des Diabétiques (AFD), qui représente les patients et dispose de patients experts,
- Poletp, qui va accompagner la ville pour optimiser sa démarche

Un point est significatif : l'AFD participe à l'élaboration et à l'évaluation du programme, il en est de même pour certains ateliers. Les patients sont réellement pris en compte et participent à la démarche.



Dans cette logique de partenariat, la **journée mondiale du diabète s'est déroulée le jeudi 14 novembre de 15h à 23h** et s'est clôturée par un débat réunissant :

- un diabétologue-endocrinologue du CMS Rouquès (et chef de service à l'hôpital Ballanger),
- une diététicienne du R2D,
- un patient expert de l'AFD.

Cette journée avait deux orientations :

- la prévention auprès des jeunes,
- l'information des adultes et des patients diabétiques dans la soirée.



25

PATIENTS PARTICIPANTS AU PROGRAMME EN 2019



3

CONVENTIONS SIGNÉES



10

INTERVENANTS (INFIRMIÈRE, DIÉTÉTICIENNE, ENSEIGNANT EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE, ORTHOPTISTE, CHIRURGIEN-DENTISTE, PODOLOGUE, PATIENT EXPERT, COORDINATEUR DU PROGRAMME, MÉDECIN ET DIRECTEUR DE LA SANTÉ)

Public visé : patients avec DT2

Politique publique : santé publique

Services : directions de la santé et des sports,

Atelier Santé Ville

Partenaires extérieurs : Agence Régionale de Santé

Île-de-France, Association des Diabétiques d'Île-de-France,

Réseau Régional Diabète, Pôle Ressources Île-de-France

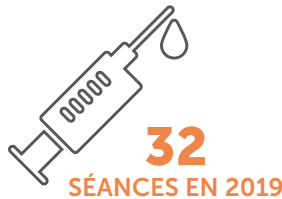
en Éducation Thérapeutique du Patient, CoordETP 95

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES



3

Tout au long de l'année 2019, les centres municipaux de santé reprennent l'action de vaccination. Ce service est désormais ouvert à tous. L'objectif poursuivi est de limiter les risques de contracter des maladies infectieuses. Il s'agit de pouvoir bénéficier à la fois des vaccins obligatoires et des vaccins recommandés par le calendrier vaccinal national.



534
PERSONNES VACCINÉS

Public visé : tout public

Politique publique : santé publique

Service : direction de la santé

Partenaire extérieur : Conseil départemental

RELEVÉ D'INFRACTIONS DES DÉPÔTS SAUVAGES ET MISE EN FOURRIÈRE DES VÉHICULES ÉPAVES



11

15

Un dépôt sauvage est un site ponctuel, le plus souvent, d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans, des entreprises, pour se débarrasser de leurs déchets à moindre coût. Il peut s'agir de déchets dangereux, ménagers, verts ou inertes ainsi que d'une épave de véhicule (véhicule hors d'usage privé de tous éléments lui permettant de circuler par ses moyens propres, irréparable et dont le propriétaire est inconnu).

Il peut avoir de nombreuses conséquences dommageables. Outre la dégradation des paysages, il a pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires.

L'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L541-3 du code de l'environnement, attribuent au maire le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune. La police municipale intervient dans le cadre de ce corpus juridique.

Ainsi, ce sont 48 interventions de la police municipale pour faire cesser les dépôts sauvages qui ont eu lieu en 2019. Lorsque l'on prend la peine de se souvenir du drame qui a frappé la commune de Signes cette année*, on mesure avec importance le rôle des agents municipaux dans la lutte contre ce fléau.

En parallèle, ce sont 633 véhicules ventouses qui ont été enlevés du domaine public routier, réduisant ainsi l'encombrement des voies de circulation.

L'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales confie également au maire « le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique ».

Dans ce cadre légal, la police municipale est intervenue à 160 reprises pour faire cesser des nuisances sonores.



160
INTERVENTIONS POUR NUISANCES SONORES EN 2019

Public visé : tout public

Politiques publiques : propreté urbaine, tranquillité publique

Service : direction de la police municipale

* Rappel des faits : le 5 août 2019, le maire de Signes a été renversé par une camionnette après avoir demandé au conducteur et son passager de ramasser des gravats illégalement déversés.

LA LUTTE CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL SE RENFORCE



2

3

11

La qualité de l'habitat et du logement est un déterminant majeur de la santé de toutes les personnes vivant en milieu urbain. En contrôlant le respect des normes minimales d'habitabilité, la Ville du Blanc-Mesnil est garante de la salubrité des logements inspectés et de la santé de leurs occupants.

Le travail partenarial avec la Police municipale et la Direction de l'Aménagement a permis de tisser des liens avec d'autres services de l'Etat (le Ministère de la Justice, le service des fraudes, les services fiscaux, la brigade des mœurs) pour que des sanctions soient prises à l'encontre de quelques propriétaires peu scrupuleux.

Parallèlement, le service communal d'hygiène, de santé et d'environnement (SCHSE) effectue des missions de contrôle des commerces alimentaires, de sécurité sanitaire, de saisie notamment de tabac en étroite collaboration avec les douanes ainsi que de rédaction de nombreux procès-verbaux par la police municipale.

Des travaux de sécurisation sont systématiquement demandés par le SCHSE, essentiellement liés aux problématiques de plomb, d'immeubles menaçant ruine, de sécurisation liée à une dangerosité « installation électrique dangereuse, incendie, Diogène ». Il en est de même sur le contrôle des établissements recevant du public.

Les thématiques environnementales sont également traitées par le SCHSE : la question des déchets sur le domaine privé (terrain à l'abandon, lutte anti vectorielle), les nuisances olfactives ainsi que divers risques environnementaux, sanitaires et technologiques.

En 2019, 59 verbalisations dressées par la police municipale vis à vis des commerces et 26 visites ont été effectuées par le SCHSE, donnant lieu à 25 mises en demeure et ayant conduit à 7 dossiers de réalisations de travaux d'office.

En 2019, la direction de l'Habitat privé a mis en place un contrôle en amont des déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

Ainsi, de nombreuses procédures ont été diligentées :



21

COURRIERS POUR INFRACTIONS MINEURS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE DE L'HABITAT



88

PROCÈS-VERBAUX ONT ÉTÉ TRANSMIS AU TGI SUR LA BASE DE MANQUEMENTS EN URBANISME ET EN SANTÉ PUBLIQUE



4

DOSSIERS CONTENTIEUX PÉNAUX



230

MISES EN DEMEURE DANS LE CADRE DE PROCÉDURE EN HYGIÈNE DE L'HABITAT



15

NOMBRE D'ERP AYANT FAIT L'OBJET D'UNE FERMETURE ADMINISTRATIVE SUR LES 19 VISITES EFFECTUÉES



392

PERSONNES ONT ÉTÉ REÇUES EN PERMANENCE



PERMIS DE LOUER : UN OUTIL PRÉVENTIF EN RENFORT DES ACTIONS CURATIVES

ACTION NOUVELLE



2

3

11

Face au constat du nombre élevé d'interventions réalisées pour lutter contre les marchands de sommeil et en complément préventif, la commune du Blanc-Mesnil a décidé d'instaurer les deux régimes du permis de louer, à savoir : la déclaration préalable de mise en location d'un logement privé, d'une part et une autorisation préalable de mise en location d'un logement privé, d'autre part. Ainsi, grâce à ces deux régimes, il est possible :

- de repérer et de vérifier la qualité des logements loués sur le territoire ;
- d'avoir une vigilance sur la conformité des logements ;
- de lutter efficacement contre la production de logements indignes, notamment dans le tissu pavillonnaire où les divisions conduisant à la création de logement(s) dans les bâtiments existants tendent à se développer, surtout lorsqu'elles ne sont pas soumises à la délivrance d'une autorisation d'urbanisme. Ces situations trouvent souvent leur origine dans des pratiques de propriétaires peu scrupuleux

Le régime d'autorisation a été mis en place sur les zones présentant une proportion importante d'habitat dégradé par croisement des dossiers traités par la direction de l'habitat privé et les données du Parc Privé potentiellement Indigne (PPI).

Afin de mettre en œuvre le permis de louer, la direction de l'habitat privé s'est dotée de moyens humains supplémentaires et s'est réorganisée de façon à être plus opérationnelle.

Le régime déclaratif concerne le reste du territoire communal à l'exclusion du parc social.



12

DEMANDES
D'AUTORISATION
PRÉALABLES REÇUES



12

DÉCLARATIONS
DE MISE EN LOCATION
REÇUES

Public visé : occupants de logements indignes et insalubres

Politique publique : habitat privé

Service : direction de l'habitat privé

MÉDIATION SOCIALE AU CŒUR DES QUARTIERS



11

16

La médiation sociale au cœur des quartiers a pour finalité d'améliorer les conditions de vie des habitants en réduisant le sentiment d'insécurité par une présence active et en favorisant un accès ouvert à tous, sûr, résilient et durable des services publics locaux.

La médiation sociale a pour objectifs de :

- réguler les conflits et amortir les tensions,
- prévenir les actes d'incivilité et rappeler les règles,
- restaurer la tranquillité des habitants,
- sécuriser de manière préventive l'espace public et contribuer à sa réappropriation par tous les habitants,
- favoriser le dialogue entre les habitants.

Parmi leurs nombreuses actions, il est important de mettre en avant celle intitulée « **Animations en pieds d'immeubles (API)** ». En effet, au cours de vacances scolaires les médiateurs sociaux encadrent les animations en pieds d'immeubles (API). Il s'agit de favoriser une cohésion entre les habitants eux-mêmes et le tissu associatif ainsi que de présenter les dispositifs de droit commun. Les objectifs sont multiples. On peut notamment mettre en avant l'information aux habitants des actions que la ville porte en direction de tous ses usagers et le fait d'aller chercher les habitants les plus éloignés de l'emploi pour les rapprocher des structures de droit commun.



163

INTERVENTIONS
DES MÉDIATEURS
(SUR INITIATIVE OU
RÉQUISITION) EN 2019



480

PARTICIPANTS
AUX API



Public visé : habitants des QPV

Politique publique : cohésion sociale

Service : Tranquillité publique

Partenaires extérieurs : bailleurs de la Ville, RATP, Kéolis, associations locales, etc.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



11

Depuis 2016, la direction démocratie locale et participative s'attache à dynamiser les instances de démocratie participative de la Ville. Ainsi, les conseils de quartier se réunissent régulièrement pour échanger et faire des propositions sur les enjeux qu'ils perçoivent pour la ville. L'objectif est de permettre une meilleure appropriation des actions municipales par les habitants et de leur donner un véritable pouvoir d'agir sur leur quotidien et leur cadre de vie.

Les objectifs :

- Permettre la transparence et la faisabilité de l'action publique ;
- Répondre aux interrogations et demandes d'information des habitants et de les accompagner dans leurs projets visant à améliorer leur cadre de vie.

Les conseils de quartier (CQ) ont porté de nombreux projets en 2019 :

Conseil de Quartier Centre ville

Bourse aux livres, participation à la journée ville propre, le salon des orchidées, concours maisons et balcons fleuris, concours des illuminations de Noël, réalisation du livret de la charte de civisme, participation au Téléthon, fête des voisins.

2
CONSEILS DE
QUARTIER EN 2019



8
PERMANENCES
PAR MOIS EN 2019

Conseil de Quartier nord

Conférence inter religieuse au collège Nelson Mandela, diagnostic en marchant, jury FIA et FPH, bourse aux livres, participation à la journée ville propre, acquisition d'une parcelle de jardin Descartes.

21
RÉUNIONS
GROUPE
DE TRAVAIL
EN 2019



3
CONSEILS
DE QUARTIER
EN 2019



80
PERMANENCES
EN 2019

Conseil de Quartier Sud

Participation à la journée ville propre, participation au pilotage de la politique de la ville, jury FIA et FPH.

2
CONSEILS DE
QUARTIER EN 2019



45
PERMANENCES
EN 2019

Public visé : tous les habitants

Politique publique : cohésion sociale

Service : direction de la démocratie locale et participative

JARDINS BLANC-MESNILOIS

**ACTION
NOUVELLE**



Un jardin partagé est un lieu de vie ouvert sur le quartier, convivial, qui favorise les rencontres entre générations et entre cultures. La ville met ainsi à disposition des habitants 90 parcelles. Cette initiative permet de faire la promotion de l'auto-production et de l'agriculture biologique.

Une gestion écologique

Un jardin partagé privilégie une gestion écologique du site en évitant autant que possible les produits phytosanitaires, les pesticides et les engrais chimiques, les gaspillages en eau, en développant le compostage de proximité et en plantant des essences adaptées au sol et au climat.

Le respect de l'environnement

Un jardin partagé est un terrain d'expérimentation pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Il participe au maintien de la biodiversité en milieu urbain et à la diffusion des connaissances sur ce milieu.

Public visé : habitants des QPV sud

Politique publique : cohésion sociale

Services : direction démocratie locale et participative,
mission GUP

Partenaire extérieur : EPT Paris Terres d'Envol



Aménagement et développement du territoire

La ville du Blanc-Mesnil a engagé une profonde mutation des pratiques et des modes de vie dans l'espace public. Retrouver un habitat rassurant, préserver l'environnement et adapter les modes de consommation en sont les maîtres mots.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Blanc-Mesnil s'organise autour de 4 axes majeurs :

- AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES BLANC-MESNILOIS,
- RÉÉQUILIBRER ET REVALORISER L'HABITAT,
- PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE,
- CRÉER LES CONDITIONS D'UNE ATTRACTIVITÉ NOUVELLE.

Ainsi le PLU se décompose en quatre parties :

Le PLU s'articule en effet autour d'une trame verte, allant du Nord au Sud du territoire communal, en empruntant l'un des plus grand parc urbain de la petite couronne, le parc Jacques Duclos.

1 - Préserver et valoriser la trame verte

- l'ouverture du parc urbain sur la ville (emplacement réservé autour de la gare - Projet des « Jardins des Orfèvres » avec la création d'un mail vert),
- l'extension du parc urbain avec la création d'un véritable « arc vert » à l'échelle de la ville qui permettra de rapprocher les espaces verts des habitants,
- une mise en valeur des espaces publics plantés,
- le développement et le maintien des voiries arborées,
- renforcer les continuités écologiques de grande échelle entre le parc départemental de la Courneuve et le parc départemental du Sausset et le Parc de la Poudrerie à Sevran dont Blanc-Mesnil est à la jonction. Cela se traduit par une végétalisation des espaces publics et la création des nouveaux espaces verts,
- la réalisation d'un aménagement paysager du mail Jacques Decour.



2 - Intégrer et préserver la trame bleue

- L'aménagement et la revalorisation des bassins et des berges des rûs existants,
- le développement de nouveaux milieux aquatiques au cœur des nouveaux projets d'aménagement et de construction,
- la création de nouvelles liaisons permettant de relier les quartiers entre eux et intégrant des aménagements paysagers,
- le développement de techniques alternatives de récupération des eaux pluviales.

Le Blanc-Mesnil est également une des rares villes de la région parisienne à produire sa propre eau potable. Pour maintenir la qualité de ses eaux, la commune a pour ambition de poursuivre les efforts de réduction de l'utilisation des pesticides, et de sensibiliser et encourager ses habitants aux économies d'eau.

3 - Développer les pratiques de mobilité durables

- Implanter les nouveaux logements et favoriser le développement de l'emploi en priorité dans les secteurs les mieux desservis par le réseau de transport en commun,
- Améliorer le réseau de bus existant pour faciliter les liaisons entre les quartiers, les pôles d'activités et les quartiers résidentiels,
- Développer le système de navettes gratuites dans la ville,
- Anticiper l'arrivée des nouvelles gares et lignes du Grand Paris afin d'assurer une intégration optimale de ces nouvelles dessertes au réseau de transport actuel,
- Renforcer le réseau cyclable déjà présent sur certains grands axes de la commune en améliorant les liaisons entre les quartiers et vers les pôles de centralité.
- Faciliter la complémentarité entre les différents modes de transport en favorisant les pratiques intermodales. Pour faciliter cette complémentarité, des pôles d'échanges multimodaux seront développés et les espaces publics aménagés en conséquence,
- organiser un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement.

4 - Promouvoir les pratiques de développement durable

Cette volonté, qui s'inscrit dans la continuité des objectifs définis dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune, se traduit par :

- la mise en œuvre de formes urbaines générant moins de déplacements, plus économes en linéaires de réseaux et en matériaux de construction (labellisation des constructions par les promoteurs et demande de subventions pour les équipements de la ville),

- l'intégration dans les opérations de construction des exigences environnementales et des performances énergétiques, notamment avec le recours aux énergies renouvelables (en particulier les panneaux solaires et la géothermie).
- une gestion durable des eaux de ruissellement en privilégiant leur rétention et en instaurant un pourcentage minimum de surface perméables dans les futures opérations d'aménagement,
- le développement d'une offre de transports alternative à la voiture,
- création de nouveaux espaces verts dans le cadre des projets de renouvellement urbain et notamment l'extension et l'ouverture du parc urbain sur la ville.

ACTION NOUVELLE

→ 2019 a vu également la création d'un nouveau parc rue Paul Vaillant-Couturier. Cet axe est particulièrement pauvre en espaces verts. En termes d'usage, il restait essentiellement routier alors qu'il est bordé par un important tissu de logements soit pavillonnaires soit collectif.

Le parc du Curé Albéric, inauguré le 10 juillet offre 7 600 m² d'espaces verts supplémentaires aux habitants qui peuvent s'y promener en famille. L'ensemble est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite et comprend 1 500 m² de chemin de promenade aux normes PMR. Ces chemins piétonniers d'une largeur de 150 cm et d'une longueur avoisinant les 500m permettent à chacun de vaquer à ses loisirs. Aussi bien dans l'esprit de la promenade, de la découverte horticole et floricole, la lecture et le jeu. Ils sont dessinés aux abords des massifs de plantes vivaces.

Le parc du Curé Albéric enrichit la programmation du centre de loisirs de la ferme du petit Grosly par un parc pédagogique comprenant :

- un patrimoine arboré et fleuri avec notamment 98 arbres en port libre,
- un bassin issu de la récupération des eaux pluviales pour la biodiversité aquatique,
- des espaces de pédagogie,
- des aires de jeux pour tous les âges,
- une plaine libre.

Bien évidemment, les énergies renouvelables ont été favorisées en termes d'éclairage au sein du site. Une suite de candélabres à énergie renouvelable prend place de façon séquencée selon la luminosité à déployer.

- un mode de développement peu consommateur d'espaces en reconstruisant la ville sur la ville.

GRUPE SCOLAIRE CHEVALIER DE SAINT-GEORGE



Les travaux du groupe scolaire Chevalier de Saint George ont débuté le 26 juin. Les objectifs de la ville pour ce nouveau groupe scolaire, qui prévoit également deux centres de loisirs maternels et élémentaires, sont notamment :

- l'intégration du bâtiment dans son environnement grâce à une architecture institutionnelle et traditionnelle,
- la mise en place d'un projet d'excellence musicale,
- tendre vers la performance énergétique.

En effet, la ville souhaite aller au-delà de la réglementation thermique 2012 (RT 2012) en termes énergétique. La RT 2012 impose déjà une exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti définie par le coefficient « Bbiomax » (besoins bioclimatiques du bâti). Cette exigence impose une limitation simultanée du besoin en énergie pour les composantes liées à la conception du bâti (chauffage, refroidissement et éclairage), imposant ainsi son optimisation indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre.

La commune a fixé pour objectif de parvenir à une consommation inférieure de 20% à ce qu'impose le cadre réglementaire. C'est une volonté affirmée d'éco gestion pour ce nouveau groupe scolaire.

De plus, la ville a fixé des objectifs très performants en ce qui concerne l'impact du chantier.

La volonté d'intégration de l'équipement dans son environnement est traduite non seulement par la qualité architecturale mais également par la création d'un grand square face à l'entrée principale du bâtiment.

Public visé : tous les habitants
Politique publique : aménagement urbain
Services : directions des bâtiments, des affaires scolaires, de l'aménagement, et des espaces publics



En 2019, CORIANCE a développé le réseau de géothermie en raccordant :

- la maison des arts martiaux,
- les lycées Briand, Mozart et Moulin,
- le théâtre,
- 480 logements,
- et la future crèche avenue Charles de Gaulle.

De plus le bilan provisoire à mi-décembre 2019 faisait ressortir les éléments suivants :

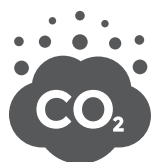
- Vente : 40 813 MWh
- mix énergétique :
 42 % géothermie,
 49 % cogénération,
 10 % chaufferie gaz.

L'ÉCO-CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC



Utilisation d'enrobé basse température

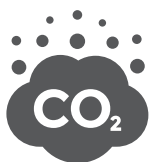
À chaque fois que cela est possible techniquement, les travaux de voirie utilisent un enrobé à basse température. Ces éléments sont déterminés lors de la préparation de chantier et dépendent des aléas climatiques. L'usage de ce matériau vise à réduire les gaz à effet de serre. C'est pourquoi les impacts environnementaux des travaux sont pris en compte dès la conception et traduisent la volonté d'utiliser des produits innovants permettant un bon rendu technique.



6251
TONNES D'ENROBÉS BASSE
TEMPÉRATURE UTILISÉS
EN 2019

Utilisation des matériaux recyclables : éco graves

Favorise l'approvisionnement durable ainsi que la consommation responsable grâce à une économie circulaire par la prise en compte des impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit.



506
M3 DE MATÉRIEAUX RECYCLÉS
AU MINIMUM UTILISÉS
EN 2019

Politique publique : gestion des espaces publics
Service : direction des espaces publics
Partenaires extérieurs : entreprises prestataires

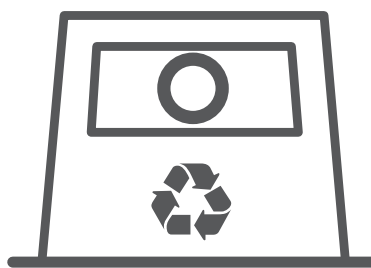
Utilisation de LED

Au Blanc-Mesnil, dans un objectif de développement durable, la commune s'est engagée à améliorer l'efficacité de son parc d'éclairage public tout en réalisant des économies. L'ambition est de maîtriser la consommation énergétique.

Pour ce faire, en 2019, la Ville a conclu un marché de performance énergétique pour l'éclairage public pour une durée de 7 ans. Elle a investi ainsi, en 2019, 1 479 679 € pour renouveler le parc de candélabres en le modernisant avec le passage en diode électroluminescente (Led). La Ville va ainsi faire des économies substantielles et améliorer le cadre de vie des blanc-mesnilois. C'est un investissement productif. Les consommations devraient en effet être réduites de deux tiers, passant de 3513 à 1025 mégawatts par an. Le marché prévoit également la mise en lumière de bâtiments comme le théâtre, la médiathèque ou le pont Pierre Sémard.

Implantation des points d'apports volontaires enterrés (PAVE)

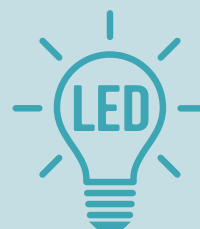
L'apport volontaire est un mode de collecte dans lequel l'utilisateur ne dispose pas d'un contenant. Par voie de conséquence, la ville met à disposition un réseau de contenants. La collecte de ces points s'effectue avec un véhicule équipé d'une grue et d'un caisson compacteur ou non. Les objectifs recherchés sont multiples. Il s'agit tout d'abord d'améliorer la gestion et le recyclage des déchets, de réduire le volume de déchets « ordures ménagères » et d'augmenter les déchets recyclables et les bio déchets. Enfin, de par la centralisation autour d'un point de collecte, il s'agit également de réduire l'impact écologique dû au rejet de CO² émis par les véhicules de collecte.



3
UNITÉS DE PAVE
POSÉES
EN 2019

Politique publique : propreté urbaine
Service : direction des espaces publics
Partenaires extérieurs : entreprises prestataires

**ACTION
NOUVELLE**



2798

POINTS LUMINEUX POSÉS EN 2019 PERMETTANT
DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, UN CANDÉLABRE À LED
CONSOMME 70 WH CONTRE 250 WH
POUR LES ANCIENS MODÈLES

Politique publique : gestion des espaces publics
Service : direction des espaces publics

L'ÉCO-CONCEPTION DES ESPACES PAYSAGERS



11

15

Utilisation des plantations diversifiées et adaptées au milieu

Il s'agit de mettre en œuvre une gestion des espaces paysagers dans le respect des normes réglementaires pour l'amélioration du cadre de vie. La commune, dans le cadre de la préservation de la biodiversité et des ressources, fait le choix de plantes dont l'entretien permet une réduction des impacts et notamment une réduction de la consommation d'eau pour l'arrosage.

Par ailleurs, la commune, après plusieurs essais, a retenu, pour l'entretien des espaces publics, la méthode du désherbage à eau chaude. Cette technique permet de remplacer l'usage des pesticides sur l'ensemble du territoire communal (y compris cimetière et square).



100
% D'UTILISATION DE
MICRO-GOUTTELETTES DE
VAPEUR D'EAU CHAUDE



0
% DE PESTICIDE

Favoriser les arbres en port libre

Le cycle de vie d'un arbre est identique en milieu naturel et en milieu urbain, toutefois, les contraintes spécifiques de la ville exigent un accompagnement attentif de chaque arbre. A l'âge adulte, l'arbre doit également être élagué régulièrement pour pouvoir cohabiter avec son environnement : dégagement des feux tricolores de circulation et signalétique routière, maintien d'une bonne distance entre l'arbre et les façades, relevage des branches basses pour la circulation routière et les piétons, suppression de bois mort et de branches dépérissantes.

L'arbre est un être vivant en interaction avec son environnement. En ville, les conditions de vie parfois inappropriées fragilisent l'arbre : sol non naturel (très minéralisé), forte réverbération qui augmente ses besoins en eau, diverses agressions (chocs de la circulation, déversements de substances polluantes au pied de l'arbre, stress hydrique...).

280 ARBRES

PLANTÉS EN PORT LIBRE EN 2019
DONT 98 DANS LE PARC CURÉ ALBÉRIC
ET 182 SUR LA VOIRIE

Afin de respecter les arbres, le Blanc-Mesnil a choisi de favoriser les arbres en port libre. Taille non traumatisante des arbres d'ornement, ayant pour principe l'élagage dans le respect du végétal.

Un arbre élagué en taille douce présente un port libre et équilibré, en adéquation avec la silhouette propre à son essence, ses lignes de forces apparentes sont mises en valeur.

Cette taille permet une préservation de la biodiversité.

*Politique publique : gestion des espaces paysagers
Service : direction des espaces publics*

ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS LES HABITANTS



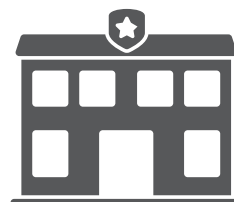
11

15

Parce que la sécurité est la première des libertés et permet à chaque habitant de s'épanouir dans son environnement, la ville a fait le choix de renforcer le réseau de la vidéo protection en ajoutant 15 caméras en 2019.

Pour continuer à sécuriser la ville et en faire profiter de la même manière tous les blanc-mesnilois, la ville a créé un poste de police municipale dans le quartier sud.

Ces actions concrètes se traduisent dans les faits puisque l'État constate une forte baisse de la délinquance, Le Blanc-Mesnil est la ville de Seine-Saint-Denis où la délinquance a le plus diminué.



1
POSTE DE POLICE CRÉÉ
DANS LE QUARTIER SUD
DE LA VILLE EN 2019

*Public visé : tous les habitants
Politiques publiques : aménagement urbain,
tranquillité publique, sécurité
Service : direction de la police municipale*

Politiques éducatives, culturelles et sportives

La ville considère l'éducation comme une priorité absolue. La politique de soutien à la scolarité mobilise près de 500 agents communaux chaque jour pour apporter les meilleures conditions d'apprentissage et favoriser l'acquisition des matières fondamentales dont les arts et le sport. Enfin, les bonnes pratiques de respect de l'environnement se transmettent grâce à l'éducation de nos enfants. Ainsi la ville développe de nombreuses pratiques qui favorisent cette sensibilisation.

ACCÈS À LA CULTURE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ET ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES



4

La Ville, en partenariat avec l'Éducation Nationale renouvelle en 2019 son dispositif « la classe orchestre » à destination des écoles élémentaires afin de développer l'éducation artistique avec une nouvelle génération d'élèves.

Ce dispositif est parti du constat d'un défaut de pratiques culturelles chez les publics des quartiers prioritaires, que ce soit en tant que spectateur ou en pratique amateur. Il permet depuis 2016 aux élèves de classes élémentaires de s'initier à la pratique instrumentale. Il favorise également l'apprentissage des fondamentaux.



1
CLASSE
DE 26 ÉLÈVES

Par ailleurs, depuis la rentrée 2019, au sein de cinq écoles élémentaires a été mis en place un projet de chant choral. Avec un pianiste accompagnateur, un chef de chœur consacre une heure par semaine à dispenser des cours aux élèves afin de former une chorale au sein de l'école.

ACTION
NOUVELLE



613
ÉLÈVES POUR 5 ÉCOLES
CONCERNÉS PAR CE PROJET

Ces dispositifs viennent en complément des actions menées, au sein des quartiers, pour faire connaître et apprécier les activités artistiques et culturelles.

À ce titre, la commune soutient notamment l'association « ARPEJ » pour la mise en place de son action « la médiation culturelle dans les quartiers ». Cette action vise à mettre en place une dynamique culturelle fondée sur le chant comme facteur de culture et de lien social dans le quartier nord.

Public visé : élèves de l'école élémentaires Jean Jaurès

Politiques publiques : culture et soutien à la scolarité

Service : direction des affaires scolaires

Partenaires extérieurs : Éducation nationale,
association L'Orchestre à l'école



6 500 € SUBVENTION VERSÉE EN 2019

FAVORISER L'ACCÈS AUX PRATIQUES SPORTIVES



3

10

École des sports : activités terrestres

L'École des sports vise à permettre aux enfants de découvrir un panel de sports par la mise en place de tarifs très attractifs. Les acteurs locaux ont identifié la nécessité d'intervenir en faveur des publics éloignés des circuits sportifs et/ou des structures afin de les y amener. Elle se veut être une véritable passerelle avec les associations sportives de la Ville.

La vocation de l'École des sports est d'initier, d'éduquer et de transmettre les valeurs du sport. Elle fonctionne tous les mercredis, hors congés scolaires, sur les sites avec des éducateurs municipaux qualifiés.



299
INSCRITS SUR LA SAISON
2019/2020

École des sports : activités aquatiques

Dans la même perspective que les activités terrestres, l'école des sports initie à la pratique de la natation.

Cette initiation, en direction des enfants de 7 à 10 ans, permet une immersion sur 10 séances, 270 enfants y sont inscrits.

Ces activités se poursuivent avec l'apprentissage de la natation sur le temps scolaire pour les élèves de CM1 et CM2. **Sur l'année, 1950 enfants ont bénéficié de cet apprentissage.**

En complément de ces dispositifs, la ville participe à l'initiative « **je nage donc je suis** » mise en place par la DDSCS en collaboration avec la ville du Blanc-Mesnil. Ce stage proposé durant toutes les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël), sur 10 séances, s'adresse aux enfants n'ayant pas, malgré les séances scolaires, acquis entièrement l'enseignement de la natation. **180 enfants ont bénéficié de ce dispositif en 2019.**

Public visé : enfants de 4 à 12 ans

Politique publique : sport

Service : direction des sports

APPROCHE PÉDAGOGIQUE SUR LA RÉDUCTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS



12

ACTION NOUVELLE

Cette année, les équipes encadrant les enfants pendant la pause méridienne sont sensibilisées au tri alimentaire et à la nécessité de diminuer le gaspillage. Formés par les ambassadeurs de la collectivité qui se sont énormément investis dans la réalisation de ce projet ambitieux, les animateurs et les ATSEM ainsi que les agents du service restauration ont, à leur tour, pris le temps d'aider les enfants à mieux comprendre la distinction entre déchets alimentaires et non alimentaires et comment utiliser les poubelles de tri. Ces équipes accompagnent les enfants au quotidien pour bien doser leur assiette, en leur expliquant l'importance de se servir en quantité raisonnable, quitte à se resservir, afin de ne pas gaspiller et de manger équilibré.

Pour renforcer cette action, la ville a acquis des tables de tri connectées pour mesurer en temps réel la quantité de nourriture jetée et permettre aux enfants, toujours avec le soutien et l'accompagnement des adultes et des ambassadeurs, de faire évoluer leur pratique. Elles seront progressivement déployées sur chaque restaurant scolaire.



1950
ENFANTS
CONCERNÉS EN 2019

Public visé : élèves des écoles maternelles, des élémentaires et les enfants fréquentant les centres de loisirs

Politiques publiques : propreté urbaine, soutien à la scolarité

Services : ambassadeurs environnement, direction de l'enfance et direction de l'enseignement

Partenaires extérieurs : EPT Paris Terres d'Envol,

société Moulinot (collecteur) et SYCTOM

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



En préparation de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, du 16 au 24 novembre 2019, les ambassadeurs environnement ont préparé l'organisation des stands en vue de l'ouverture du Centre Technique Municipal au public le 16 novembre.

Plus d'une centaine de composteurs ont été distribués, des collectes spécifiques ont été organisées : piles dans les centres de loisirs avec une sensibilisation des enfants, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), distribution de flyers sur le marché Casanova.

La semaine européenne de réduction des déchets a également été l'occasion, en collaboration avec le cinéma, de mettre l'affiche de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) avant toutes les séances de film pendant la semaine avant l'événement au CTM.

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets s'est achevée par la projection du film documentaire « DEMAIN » le 24 novembre, accompagnée de la présentation des actions sur la ville aux spectateurs et d'un débat après la projection.



Public visé : toute la population

Politique publique : propreté urbaine

Service(s) : ambassadeurs environnement, cinéma Daquin

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES À LA PROTECTION DU MILIEU NATUREL



4 10

Spectacle jeune public « entre deux gouttes »

Entre deux gouttes, on trouve de tout et de rien. Un asticot, une ritournelle, une grenouille des bois, pas un poisson. Un asticot, une grenouille, une chaussure... pas un poisson. Mais à la pêche aux histoires on n'est jamais bredouille.

Avec poésie et humour, l'auteur raconte aux enfants le cycle de l'eau et les alerte sur la pollution des rivières. Il a été présenté à la médiathèque Glissant et à la ludo-médiathèque Jaurès les 16 et 23 novembre.



74
SPECTATEURS
DONT 40 ENFANTS
ET 34 ADULTES

Public visé : enfants de 3 à 6 ans

Service : médiathèques

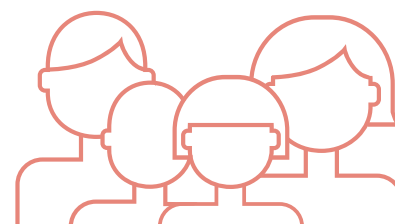
LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



3 4 10

Identifié par la commune et les acteurs de terrain, le besoin d'un PRE n'est plus à démontrer. Depuis le démarrage, les actions du dispositif visent deux principaux objectifs :

- favoriser l'épanouissement des enfants en s'appuyant notamment sur un atelier conte-découverte de la lecture, la découverte de différents modes d'expressions artistiques et un goûter philo,
- favoriser la réussite scolaire : soutien méthodologique en microgroupe pour les jeunes les plus en difficulté (6-11 ans + aide à la parentalité), inscription en CLAS associatifs (6-11 ans et 12-16 ans), inscription à l'aide aux leçons du service Enfance (6-11 ans). Depuis 2018, l'enjeu santé, identifié dans le diagnostic préalable à la mise en place du PRE, a pris une réalité opérationnelle concrète. Il s'agit d'une enveloppe santé pour prendre en charge des besoins en santé comme des consultations médicales ou autres.



En 2019, le renforcement du partenariat engagé avec l'Éducation nationale a permis de proposer un accompagnement à 122 enfants (volet épanouissement personnel), avec notamment un volet « accompagnement à la scolarité » pour 55 enfants et un volet « santé » permettant à 23 enfants de bénéficier de consultations médicales.

On peut également relever que les ateliers « goûters-philo » ont réunis 98 enfants (collégiens et élèves du primaire) et permis d'échanger entre pairs sur la citoyenneté.

En 2019, les thématiques relatives à la justice, au courage, au respect des différences ont été traitées. L'idée est d'encourager une démarche de réflexion et de curiosité dans le respect des opinions de chacun.

Public visé : enfants de 2 à 16 ans résidant en QPV

Politique publique : soutien à la scolarité

Services : pôle développement du territoire, mission Programme de Réussite Éducative

Partenaires extérieurs : Blanc-Mesnil Animation, professionnels de santé en libéral, Éducation nationale



122

ENFANTS ACCOMPAGNÉS
(VOLET ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL)



55

ENFANTS ACCOMPAGNÉS
(VOLET ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)



23

ENFANTS ONT BÉNÉFICIÉ DE CONSULTATIONS
MÉDICALE (VOLET SANTÉ)



98

ENFANTS ONT ÉCHANGÉ SUR LA CITOYENNETÉ
LORS D'ATELIERS « GOÛTERS-PHILO »

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ



4

10

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) a pris cette année une nouvelle dimension avec la mise en place de ce dispositif sur 6 écoles.

L'aide à la scolarité désigne « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école ».

Véritable partenariat avec les enseignants, qui assurent le repérage des élèves, la direction de l'enfance qui coordonne les intervenants et les parents qui sont acteurs du dispositif et ainsi confortés dans leur rôle d'éducateur, le CLAS permet à des élèves en difficulté scolaire de pouvoir bénéficier d'ateliers lors desquels une méthodologie de travail adaptée leur sera transmise.



12

ATELIERS
MIS EN PLACE



117

ÉLÈVES POUR
LE DERNIER
TRIMESTRE 2019



FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES MATIÈRES FONDAMENTALES



4

10

Atelier d'éveil aux langues

Aucune activité linguistique n'est proposée, au sein du droit commun, sur le territoire pour les élèves de moins de 3 ans en situation de plurilinguisme. Il s'agit, au sein des structures d'accueil du jeune enfant de favoriser l'éveil à la diversité linguistique et l'apprentissage de la langue française.

Les intervenants à l'issue de chaque intervention, et afin de rendre compte, remplissent :

- des présences et absences des enfants,
- des activités proposées durant la séance,
- des éventuelles difficultés rencontrées,
- des retours des enfants,
- des évolutions de l'atelier,
- de la participation des parents.

Le bilan s'appuie sur des indicateurs quantitatifs (présence des enfants aux ateliers, nombre d'enfants inscrits, nombre de parents participants) et qualitatifs (évolution positive des représentations autour des langues, prise de confiance des enfants, implication des parents et enfants dans l'atelier, réalisations communes...)

Ainsi, pour 2019, sur les créneaux réservés à la petite enfance, 25 tout-petits accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur référent de crèche ont participé aux ateliers.

Les ateliers ouverts à toutes les familles ont été fréquentés par 33 enfants accompagnés d'un de leurs parents.

Nouveauté 2019 : à partir du 1^{er} septembre, les ateliers ont également été organisés dans le sud de la commune à la maison de quartier Jean Jaurès, ce qui a permis de proposer les ateliers aux enfants fréquentant la crèche Frégossy.

Public visé : enfants de 0 à 5 ans en situation de plurilinguisme et leurs parents

Politique publique : soutien à la scolarité

Service : direction de la petite enfance



Un soutien scolaire et à la parentalité

La commune soutient l'action de l'association « les abeilles laborieuses » pour aider les jeunes à faire leurs devoirs et assister les parents dans leur rôle pour combattre l'échec scolaire.



3 000 € SUBVENTIONS VERSÉES EN 2019



Public visé : élèves du CE2 à la Terminale

Politique publique : soutien à la scolarité

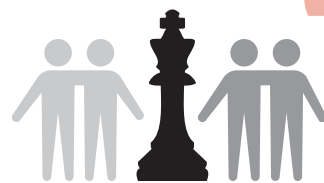
Services : développement du territoire, Réussite Éducative

Partenaires extérieurs : associations « Les Abeilles laborieuses »

Le roi des jeux s'installe au Blanc-Mesnil

Le jeu d'échecs a une visée pédagogique connue et reconnue; il viendra en complémentarité du programme éducatif de droit commun (initié par l'éducation nationale). Cette action répond à un besoin d'accompagnement supplémentaire des jeunes dans leur réussite scolaire et pour leur développement et épanouissement personnel. Il s'agit de développer des compétences mobilisant logique, stratégie, rigueur, concentration, mémoire et capacité d'abstraction ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté à travers la pratique du jeu d'échecs.

Pratique qui peut également se faire dans 5 cours d'école (écoles élémentaires V. Hugo, J. Macé, J. Jaurès, J. Vallès et P. Éluard) grâce à l'apparition d'échiquiers géants et de pièces de jeu d'échecs géantes mise à disposition des enfants qui le souhaiteront sur leur temps de récréation.



50
CLASSES INTÉGRÉES
AU DISPOSITIF



1087
ÉLÈVES
POUR 14 ÉCOLES

Public visé : élèves des écoles élémentaires

Politique publique : soutien à la scolarité

Service : direction des affaires scolaires

Partenaire extérieur : Éducation nationale

Le summer camp

Beaucoup de jeunes, notamment ceux résidant en quartier prioritaire, n'ont pas l'occasion dans leur vie personnelle de connaître des expériences de contact direct avec l'univers linguistique et culturel anglo-saxon. Le but est d'améliorer la pratique de l'anglais, faire découvrir l'univers et la culture anglosaxonne, développer l'autonomie, l'épanouissement et l'expérience en collectif.

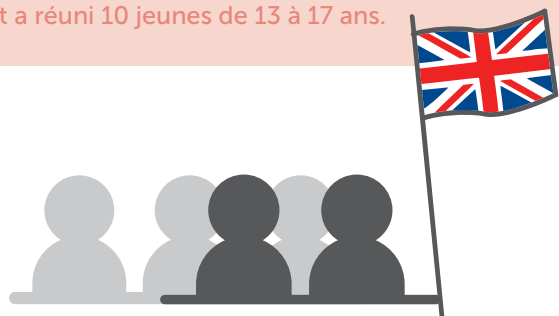
Un point quotidien est organisé avec l'ensemble de l'équipe (le directeur, les animateurs et intervenants) pour échanger sur la progression des jeunes dans leur prise de parole, leur aisance à évoluer dans le groupe et à interagir avec leurs camarades dans une langue qui n'est pas la leur, leur intégration et leur participation à la vie de groupe. La participation active des jeunes aux différentes activités qu'elles soient sportives ou non, leurs investissements et leurs comportements lors des temps informels de vie quotidienne (rangement et propreté des locaux, respect du personnel et du matériel, hygiène corporelle), le fait que les jeunes parlent anglais avec les adultes encadrants et entre eux durant tous les moments de la journée sont autant de critères qui nous permettront d'évaluer la réussite du projet.

ACTION NOUVELLE

Dans la continuité du Summer Camp, la direction de la jeunesse a organisé un stage intensif d'anglais.

Afin de permettre aux jeunes préparant les examens du brevet et du bac de préparer les épreuves orales, la ville du Blanc-Mesnil organise des stages intensifs d'anglais.

→ Ouvert aux élèves de 13 à 18 ans, une session a été proposée du 29 avril au 3 mai 2019 et a réuni 10 jeunes de 13 à 17 ans.

**48****JEUNES ONT INTÉGRÉ CE DISPOSITIF**

Public visé : jeunes de 12 à 15 ans

Politiques publiques : soutien à la scolarité, jeunesse

Service : direction de la jeunesse

Partenaires extérieurs : collèges et lycées de la ville

Pérenniser le centre de vacances de La Barre-de-Monts**ACTION NOUVELLE**

La convention qui liait la ville à l'ONF arrivait à échéance en 2019. La commune a donc sollicité et obtenu du propriétaire du terrain, l'Office National des Forêts, le renouvellement et l'allongement de la durée de la convention.

En 2019, la nouvelle convention assure la commune une occupation du site pendant 17 années. Cette durée s'accompagne d'un engagement de la ville de réaliser des travaux notamment sur les chaudières afin de les rendre moins énergivores.

Cette garantie d'occupation permet de maintenir non seulement les summer camp mais également les classes de découvertes, les séjours sportifs et les séjours de vacances pour les jeunes blancs-mesnilois de 6 à 17 ans.

Découvrir un autre environnement, entre mer et forêt, pratiquer des activités sportives et ludiques, visiter des sites touristiques vendéens comme l'île de Noirmoutier ou encore le Puy du Fou participe à l'enrichissement personnel de chaque enfant.

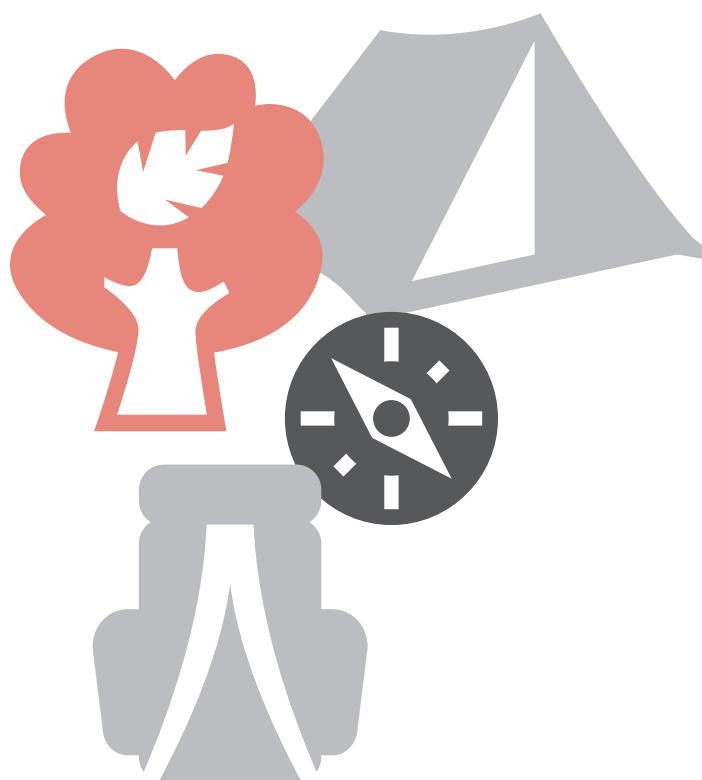
Public visé : jeunes de 6 à 17 ans

Politiques publiques : soutien à la scolarité, jeunesse

Services : direction de la jeunesse,

direction de l'éducation, direction de l'enfance

Partenaires extérieurs : Éducation nationale



FAIRE DU TEMPS DU REPAS UN TEMPS D'APPRENTISSAGE DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES



12

La cantine est le moment de partager la pause déjeuner avec les copains et les copines. Du traditionnel service à table au self-service, le temps de la restauration évolue. La ville du Blanc-Mesnil a choisi de faire du temps du repas un moment pédagogique, tant en ce qui concerne les animations proposées aux enfants qu'en ce qui concerne l'éducation alimentaire.

A cet effet, la volonté de la commune de faire grandir les enfants, de les préparer à la citoyenneté, de les responsabiliser dans leurs choix alimentaires et ainsi les amener à réduire les aliments non consommés, passe par la possibilité de proposer plusieurs plats.

C'est pourquoi, le nouveau restaurant des écoles Ferry, ouvert en janvier 2019, est conçu en self-service, selon le concept d'îlots pour permettre aux enfants de se servir et de choisir eux-mêmes.

Ce principe de restauration collective est destiné aux enfants des classes élémentaires généralement habitués à être servis à table, il leur permet d'être plus autonomes et accorde plus de temps à l'enfant pour déjeuner. La conception du parcours de l'enfant le responsabilise, le sensibilise également au gaspillage et respecte l'équilibre nutritionnel car le choix des plats s'effectue entre des aliments de valeurs nutritionnelles équivalentes.



2411
REPAS SERVIS EN 2019

DÉCOUVRIR LA CULTURE BIOLOGIQUE À TRAVERS UN DISPOSITIF INNOVANT : LES SERRES CONNECTÉES

**ACTION
NOUVELLE**



Le Blanc-Mesnil a fait l'acquisition de trois serres connectées et autonomes, dans les écoles Paul Éluard, Albert Calmette et Jacques Decour, établissements accueillant aussi des enfants sur la période estivale.

L'originalité de ces serres est notamment de permettre la croissance de fruits et de légumes, via l'utilisation de procédés novateurs : l'aquaponie et la permaculture. Les enfants pourront, dans un espace de 22 mètres carrés, faire pousser leurs récoltes, voir comment leurs plantations évoluent au milieu des poissons et cela, avec un minimum d'entretien, soit 15 minutes par jour. Ils auront aussi le plaisir, après avoir mis en œuvre leurs talents de jardiniers, de savourer les fruits de leurs récoltes.

Ces cultures se font naturellement sans pesticides, sans OGM, ne produisent pas de déchets et ont un impact positif sur l'émission de CO2.

Afin de favoriser l'innovation dans la commande publique, le décret n° 2018-1225 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la commande publique (NOR: ECOM1827790D) crée une expérimentation de 3 ans permettant aux acheteurs de passer des marchés négociés sans publicité ni mise en concurrence préalable pour leurs achats innovants d'un montant < 100 000 €

La ville a choisi de s'inscrire dans cette procédure innovante pour acquérir ces serres auprès d'une start-up.



3

SERRES CONNECTÉES ET AUTONOMES

*Public visé : enfants des écoles élémentaires
et des accueils de loisirs*

Politiques publiques : soutien à la scolarité, jeunesse

Services : direction de l'éducation, direction de l'enfance

Partenaire extérieur : Éducation nationale

Ville engagée et responsable

À travers ses activités et son mode de fonctionnement, la commune s'engage à créer de meilleures conditions de vie, plus respectueuses des individus. La préservation de l'environnement passe par une meilleure considération de l'individu qui y habite. Diminuer la pénibilité, limiter les transports, faire des économies de papier améliorent sensiblement la vie quotidienne.

MISE EN OEUVRE DES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS



8

10

La mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics vise à favoriser l'accès à l'emploi de personnes en difficulté d'insertion professionnelle en activant le levier de la commande publique.

La ville impose des quotas d'heures (en pourcentage relatif à la masse de travaux à réaliser) à réaliser en insertion. Cette démarche a déjà donné lieu à des embauches dans les entreprises participantes. Favoriser l'inscription de la clause dans tous les appels d'offres de marchés publics ; définir les modalités pratiques de mise en œuvre de la clause avec les entreprises retenues et sous-traitantes ; rechercher et proposer les candidats, en relation avec les structures d'insertion de la ville ; suivre les salariés dans leur parcours d'insertion, pendant le temps du chantier et à l'issue du chantier ; sensibiliser les habitants aux métiers du BTP.

Les travaux du Grand Paris Express, du Roissy Express, des JO 2024 et du NPRU représentent plus d'un million d'heures d'insertion à l'échelle du territoire, en plus des heures réalisées à l'échelle du Blanc-Mesnil.



21 087
HEURES DE TRAVAIL GÉNÉRÉES
EN 2019

Public visé : demandeurs d'emploi

Politique publique : emploi

Services : tous les services concernés

Partenaires extérieurs : PLIE du Blanc-Mesnil et entreprises

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL



8

Nettoyage des établissements scolaires et structures du jeune enfant

Dans le cadre du nettoyage en régie de certains de ses locaux, la ville a souhaité modifier les pratiques professionnelles et utiliser une méthode plus respectueuse de l'environnement.

Depuis 2015, le service entretien porte un regard attentif sur les produits utilisés par les agents. Une révision complète de la gestion a été réalisée en deux phases : une meilleure visibilité des stocks avec la fin de l'utilisation de produit en dosettes individuelles au profit d'un conditionnement par litre et la réduction du nombre de références de produits commandés. Dans un deuxième temps, le service a adopté une gamme plus large de produits éco-labellisés, recommandés pour les milieux hospitaliers et alimentaires.

Outre l'impact environnemental lié à l'utilisation de tels produits, cela réduit l'inhalation ou la manipulation de substances nocives. C'est donc une façon de respecter les agents en leur offrant de meilleures conditions de travail. Moins de risques d'allergies, de maladies liées au travail et une plus grande motivation puisqu'ils se sentent valorisés et respectés en tant que personnes. Les produits éco-labellisés limitent également la pollution de l'air dans les locaux.

La méthode de pré-imprégnation, adoptée en 2018, vient renforcer cette idée d'une utilisation moindre de produit et surtout une consommation d'eau fortement réduite. De plus, cette méthode réduit de beaucoup la pénibilité du travail offrant aux agents des accessoires plus légers et d'une maniabilité plus souple. Le maintien, à le rentrée 2019/2020, de la semaine de 4 jours de classe a également permis de poursuivre le meilleur entretien des locaux scolaires initié en 2018 en consacrant non plus 3h30 mais 7h par jour à ces tâches.

De plus, cette technique a été étendue à l'entretien du 2 Pièces Cuisine, de la Maison des Associations et aux locaux de la police municipale située avenue de la République en 2019.



Public visé : agents d'entretien
Politique publique : gestion des ressources humaines
Service : direction des affaires scolaires



Renouvellement du parc de monobrosse

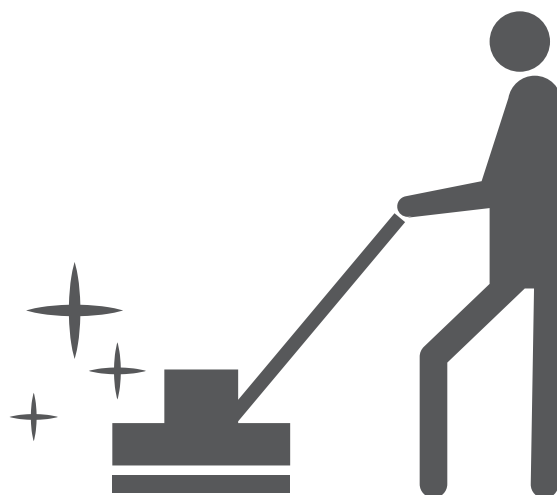
ACTION NOUVELLE

Toujours dans le but de réduire la pénibilité du travail, la commune a fait le choix d'augmenter le nombre de monobrosses afin que chaque étage des écoles soit équipés, évitant ainsi un transport lourd et source de troubles musculo-squelettiques.

Une monobrosse est une machine de nettoyage qui n'est pas un aspirateur mais une machine capable de mettre au net tout revêtement intérieur tel que carrelage, marbre, pierre, sols synthétiques, thermoplastiques, linoléum sans aspirer.

L'efficacité de la monobrosse n'est plus à prouver. L'agent la manipule, grâce à un timon qui relie la brosse à ses mains au niveau des hanches, approximativement. Grâce à cette machine, le service entretien peut répondre à des demandes de prestations nombreuses allant de l'entretien au récurage des sols.

Fonctionnant grâce à un mouvement mécanique de rotation, elle est adaptée à tous types de sol : en effet, il suffit de changer le disque de rotation selon la nature ou le revêtement du sol que l'on désire laver, et le tour est joué.



36
MONOBROSSES
ACHETÉES



53 000 €
SOIT 1491,60 €
PAR APPAREIL

Public visé : agents d'entretien
Politique publique : gestion des ressources humaines
Service : direction des affaires scolaires

UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES RESPECTUEUSES DES AGENTS



8

En 2019, la direction des ressources humaines a mis en place une démarche particulièrement respectueuse des agents.

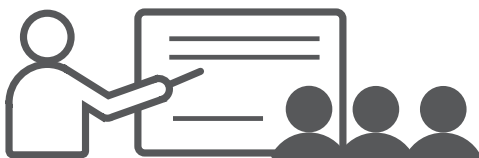
Lutte contre les risques psycho-sociaux (RPS)

Dans sa mission de santé et sécurité au travail et d'amélioration des conditions d'exercice, la collectivité s'est notamment fixée pour objectif de créer une culture commune de prévention des risques professionnels et de développer des actions afin de prendre en compte la qualité de vie au travail.

Pour aller plus loin dans la réflexion, la collectivité souhaite impliquer tous les acteurs dans cette démarche et donc souhaite que chacun ait le même niveau de connaissances. Ainsi une formation pour les directeurs et responsables de service, en plus des membres du CHSCT, a été proposée.

À ce titre, la Direction des Ressources Humaines met en place une procédure d'alerte et de médiation au sein des services communaux. En 2019, un plan de formation des cadres de la collectivité a été mis en place et les formations se sont déroulées d'octobre 2019 à janvier 2020 :

- définir la notion des « RPS »,
- s'approprier un langage commun sur le sujet des RPS,
- identifier les précurseurs des RPS/facteurs des RPS,
- se situer en tant qu'acteur potentiel,
- appréhender les grandes étapes d'un diagnostic des RPS.



136

CADRES ONT SUIVI
CETTE FORMATION
EN 2019



10

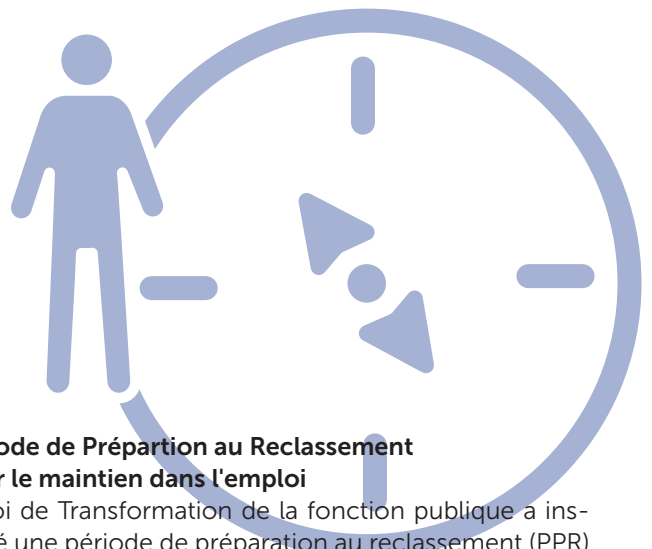
SESSIONS
DE FORMATIONS
ORGANISÉES

Public visé : cadres communaux

Politique publique : gestion des ressources humaines

*Services : direction des ressources humaines,
service santé et bien-être au travail*

*Partenaires extérieurs : Centre Interdépartemental
de Gestion, Comundi*



Période de Préparation au Reclassement pour le maintien dans l'emploi

La loi de Transformation de la fonction publique a instauré une période de préparation au reclassement (PPR) qui offre aux agents des possibilités de formation en évolution professionnelle, de qualification et de réorientation vers de nouveaux emplois publics. Les employeurs territoriaux doivent ainsi, dès le constat médical de l'inaptitude, mobiliser une PPR pour une durée maximale d'un an, afin d'accompagner les agents devenus inaptes et dont les besoins en reconversion sont avérés. Cette PPR, qui vaut service effectif, s'intègre en amont de la procédure de reclassement existante après engagement de l'agent à la suivre.

Les modalités de mise en œuvre de la PPR dans la fonction publique territoriale sont fixées par le décret n° 2019-172 du 5 mars 2019, qui prévoit diverses modifications du décret n° 85-1054 du 30 septembre 1985 modifié relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions.

Le Blanc-Mesnil a été une commune innovante puisque ce dispositif a été mis en œuvre dès mars 2018.

Confrontée à des situations d'inaptitude physique ne permettant pas de maintenir l'agent dans son emploi, la collectivité doit mobiliser ses ressources pour accompagner les personnes concernées vers un nouvel emploi, compatible avec leur état de santé.

Le cheminement vers la reconversion professionnelle n'est jamais simple. La multiplicité de cas de plus en plus complexes, en font une tâche ardue et chronophage.

Le reclassement professionnel se situe au carrefour de la gestion des ressources humaines, des domaines du médical et du social ; il intéresse l'ensemble des acteurs de la collectivité et de ce fait doit être abordé de manière partenariale et transversale.

Le reclassement se présente comme une mission à part entière de gestion des ressources humaines. Il est proposé une démarche spécifique, guidée par trois maîtres mots : prévenir, anticiper et accompagner. La question de la prévention étant prise en charge au travers du programme annuel de prévention établi et suivi en lien avec le service santé et bien-être au travail.

Dès l'annonce d'un reclassement, l'agent est accompagné, dans le cadre d'une contractualisation, dans la définition d'un nouveau parcours professionnel. Des entretiens permettent d'analyser ses aptitudes, ses compétences personnelles et professionnelles et ses motivations. Ils ont pour objectifs également de l'aider à organiser ses priorités professionnelles et de savoir mobiliser ses compétences transversales sur un nouveau poste. Un plan individuel de formation peut lui être proposé ainsi que des stages d'immersion pour découvrir de nouveaux métiers et environnements de travail.



**12 AGENTS SONT INSCRITS
DANS LE DISPOSITIF EN 2019**

LES SERVICES COMMUNAUX LANCÉS VERS LA FULL DÉMAT



13

Les services ressources de la commune sont entrés en 2019 pour la première fois en année pleine dans la dématérialisation d'un certain nombre de procédures et d'actes.

Les objectifs recherchés sont :

- permettre des économies d'échelle papier et impression et faciliter la gestion des flux ;
- accélérer le traitement des factures pour respecter le délai global de paiement imposé de 30 jours ;
- alléger les tâches, renforcer la traçabilité et sécuriser l'archivage ;
- transmettre au Trésor public toutes les pièces nécessaires à l'exécution des dépenses et des recettes sous format dématérialisé à compter du 1^{er} janvier 2019.

La dématérialisation des documents des ressources humaines :

- Mai 2018 : création des modèles d'actes du personnel avec codes-barres
- Septembre 2018 : paramétrage de l'outil de dématérialisation des actes
- **2019 : la dématérialisation des documents de la direction des ressources humaines a concerné, hors fiche de paie 1 957 actes. Pour les fiches de paie, environ 16 800 bulletins ont été dématérialisés.**

Le circuit dématérialisé des titres et mandats :

Après la formation dispensée aux agents en 2018, 2019 a vu le déploiement complet de la dématérialisation des titres de recettes et des mandats de paiement, y compris les pièces justificatives attachées.

Tout au long de cette année, ce sont tous les mandats pris qui contiennent des pièces jointes dématérialisées, soit 13 569.

De plus, ce sont 11 345 titres qui ont également été émis par voie dématérialisée.

Le déploiement de COMEDEC

COMEDEC (Communication Électronique des Données de l'État Civil) est un dispositif mis en œuvre conjointement par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et le Ministère de la Justice. Il permet l'échange dématérialisé de données d'état civil entre les destinataires des données d'état civil (administrations et notaires) et les dépositaires de ces données (mairies et service central de l'état civil de Nantes). Ces échanges concernent aujourd'hui les actes de naissance, mariage et décès suite à une demande de passeport ou provenant d'un office notarial. Il s'agit enfin d'un outil de sécurisation des titres.

Depuis le 1^{er} novembre 2018, la commune du Blanc-Mesnil est raccordée à la plateforme COMEDEC. Dorénavant les demandes de transmission d'actes d'état civil provenant d'autres administrations font l'objet d'un transfert dématérialisé sur la plateforme via l'application métier.

La dématérialisation des actes traités par COMEDEC permet une économie de papier dans les échanges avec les demandeurs.

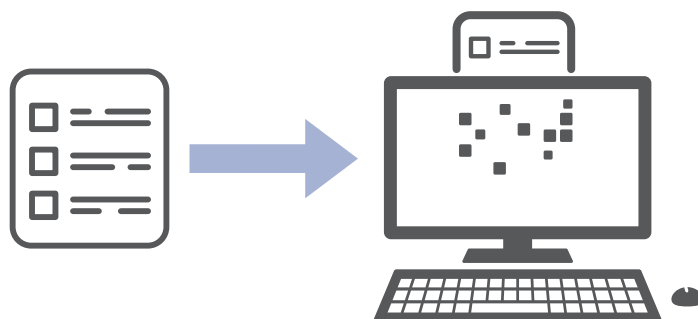


6 900
ACTES D'ÉTATS CIVIL
TRAITÉS PAR COMEDEC

Public visé : agents communaux

Politique publique : gestion des ressources et moyens

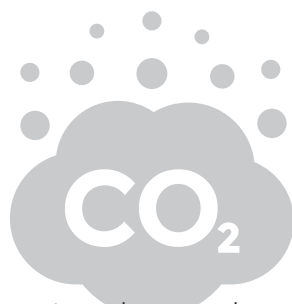
Services : directions des finances, des ressources humaines, relations citoyens, de la commande publique et des affaires juridiques



LA VILLE POURSUIT SA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



ACTION NOUVELLE



Les intérêts de la dématérialisation sont nombreux : gain de temps, de stockage, économies d'impression, de carbone. Moins de ressources matérielles, humaines et financières mises en jeu. Le Blanc-Mesnil s'est lancé depuis longtemps dans la dématérialisation de nombreux documents, les obligations légales de dématérialisation qui évoluent chaque année ont renforcé le nombre de documents non seulement à stocker mais également à archiver.

La ville a donc décidé de passer à l'archivage électronique. Ce mode d'archivage désigne l'ensemble des actions visant à identifier, recueillir, classer et conserver des informations, en vue de consultation ultérieure, sur un support électronique adapté et sécurisé, pour la durée nécessaire à la satisfaction des obligations légales ou des besoins d'information et de preuve.

Pour ce faire, **la commune a recruté une e-archiviste** qui aura en charge de concevoir et mettre en œuvre la politique d'archivage électronique de la collectivité.

Public visé : services municipaux

Politique publique : réduction de l'impact écologique

Services : ressources documentaires et Archives

UN ACCÈS FIBRE AU CINÉMA DAQUIN



13

Dès que les distributeurs proposent la possibilité de télécharger les films, le cinéma utilise le lien fibre pour les films diffusés dans les 3 salles. Cette connexion a permis de réduire le nombre d'allers et retours pour l'acheminement des films.

Au cours de l'année 2019, plus du tiers des films projetés au cinéma Louis Daquin ont été téléchargés, permettant d'éviter 132 trajets entre Sarcelles et Le Blanc-Mesnil soit une émission de CO2 en moins de 194 832 g.

Politique publique : réduction de l'impact écologique

Services : direction des systèmes informatiques et de télécommunication, cinéma Louis Daquin

partenaires extérieurs : distributeurs de film

LES MESURES DE RÉPARATION POUR DES MINEURS AUTEURS D'UNE INFRACTION



16

La mesure de réparation est une mesure éducative, prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale. Elle vise deux objectifs : d'une part, faire prendre conscience au jeune de l'infraction commise et, d'autre part, lui permettre de restaurer son image vis-à-vis de la société.

Dans le cadre d'une politique de prévention de la récidive, la Ville du Blanc-Mesnil, met à disposition de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ses services pour accueillir des jeunes condamnés à effectuer une réparation pénale au sein de la commune.

-18



19
JEUNES ACCUEILLIS
EN 2019



1691,45
HEURES DE TIG

Public visé : jeunes délinquants

Services : toutes les directions

Partenaire extérieur : protection judiciaire de la jeunesse

- AAH**
Allocation adulte Handicapé
-
- ARS**
Agence régionale de santé
-
- ATSEM**
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
-
- CCAS**
Centre communal d'actions sociales
-
- CHSCT**
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
-
- CLAS**
Contrat local d'accompagnement scolaire
-
- CLS**
Contrat local de santé
-
- CMP**
Centre médico-psychologique
-
- CMS**
Centre municipal de santé
-
- CPAM**
Caisse primaire d'assurance maladie
-
- CTM**
Centre technique municipal
-
- DELD**
Demandeurs d'emploi de longue durée
-
- EPT**
Établissement Public Territorial
-
- GUP**
Gestion urbaine de proximité
-
- NPNRU**
Nouveau programme national de rénovation urbaine
-
- OM**
Ordures ménagères
-
- PIE**
Service projet insertion emploi
-
- PLIE**
Plan local pour l'insertion et l'emploi
-
- PMR**
Personne à mobilité réduite
-
- PRE**
Programme de Réussite Éducative
-
- QPV**
Quartier prioritaire politique de la Ville
-
- RQTH**
Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé
-
- SEAPFA**
Syndicat d'équipement et d'aménagement des pays de France et de L'Aulnoye
-
- SIVURESC**
Syndicat intercommunal de restauration
-
- SSIAD**
Services de soins infirmiers à domicile
-
- TIG**
Travail d'intérêt général
-

INDICATEURS		Chiffres 2018
Solidarité et Actions Sociales		
		161 asso dont 47 cohésion sociale, santé et caritatif 63 culture et loisirs
Nbre d'association + répartition		51 sports
Subvention 2019 au fonds de participation des habitants		9 920
Subvention 2019 au fonds d'initiative associative		27988
Aide à domicile	Nbre de bénéficiaires	119
	Nbre d'heures d'intervention	17138 h
Portage de repas	Nbre de repas livrés	21496
	Nbre de bénéficiaires	72
Soins à domicile	Nbre de lits financés ARS	60
	Nbre de prises en charge	65
Activités sportives seniors	Nbre d'inscrits 2019/2020	420
Subvention 2019 de la sub ACAS		4500
Subvention 2019 de la sub RESO		3500
PLIE C dans l'air	Nbre de participant répartition	126
	âge	72 de - 26 ans
	quartier	54 adultes
		72 issus de QPV
Aide eau + alimentation	Nbre de bénéficiaires montant	
Bénéficiaire du RSA ayant suivi l'atelier informatique		4
Nbre de dossiers déposés au PASS		530
Nbre de consultation PREC		57
ASV		
Blanc-Mesnil se bouge	nbre de pers ayant intégré le dispositif en 2018	450
Nbre de bénéficiaires		900
Nbre d'interventions		34
Nbre de plaquettes diffusées dans les mois relatives à l'accès aux		200
Nbre de pers ayant intégré le dispositif de vaccination via Blanc-Mesnil se bouge		450
Cadre de vie et services de proximité		
Jeu sur le tri	nbre d'intervention	5
	nbre de participants	70
Jeu développement durable	nbre d'intervention	4
	nbre de participants	70
	nbre de non-conformités levées	164
	montant des travaux Ad'AP 2018	406 541 €
Accessibilité voirie	Accessibilité ligne de bus	7
	Nbre de pers rencontrées et accueillies	46 / 116
	Nbre de concertation	38
	Nbre d'action de sensibilisation	4
	Nbre d'enfants en situation de handicap rencontrés	4
	Nbre de familles en situation de handicap rencontrées	30
Diabète	Nbre de participants au programme 2018	22
Vaccination	Nbre de séances 2018	35
	Nbre de participants 2018	1035
nbre d'intervention PM pour dépôt sauvage sur le nbre d'intervention total (ratio)		1/3
Nbre de véhicules ventouses enlevés sur nbre d'enlèvements totaux (ratio)		50%
Nbre d'arrêts de péri		65
Nbre de pers reçues en permanence (habitat insalubre)		350
Nbre de mises en demeures effectuées		235
Nbre de fermeture de commerce et nbre de visites		15
nbre de dossiers transmis au Procureur		10
Aménagement et développement du territoire		
Nbre de conseil de quartier (par quartier) et de réunion publique		
Nbre de logements contractualisés pour le raccordement à la géothermie en 2019		
Tonnage d'enrobé basse température utilisée en 2019		1608
Cubage de matériaux recyclés réutilisés		2752
Mètres linéaires de piste cyclable réalisés		1894
Nbre de PAV =11		640
Nbre de points lumineux LED posés		52
Pourcentage de pesticide et de micro gouttelettes		0% et 100%
Nbre d'arbres plantés en port libre		138
Cubage de terres polluées évacuées		47000 m3
Tonnage de machefer évacué		252 Tonnes
Nbre de macarons de stationnement attribués		1671
Politiques éducatives culturelles et sportives		
Nbre d'élèves dans la classe orchestre		23 (1 classe)
Subvention versée à ARPEJ pour l'action de médiation culturelle	3	5250
Nbre d'inscrits à l'école des sports		256
Nbre de classes ayant participé à la semaine de réductions des déchets		12
PRE	Nbre de parcours de soin	30 (29 enfants)
	Nbre d'enfants accompagnés (volet scolaire)	36
Subvention aux abeilles laborieuses		2300
Nbre de classes et d'élèves participant au projet jeux d'échecs		50 classes / 1139 élèves
Nbre de jeunes au Summer Camp		48
Ville engagée et responsable		
Nbre de visiteurs (école et autre public) à l'expo 1918/2018		985 élèves 868
Nbre d'heures de travail liées aux clauses d'insertion		25642
Nbre d'agents inscrits dans le dispositif de reclassement		9
Nbre d'heures de vacation rémunérées		54512
Consommation de produits et eau pour pré-imprégnation		1 l d'eau 2ml produit
Nbre de factures dématérialisées traitées		
Nbre de jeunes accueillis après infraction		18
Nbre d'heures de TIG		1327
Pourcentage de films reçus par téléchargement		10%
Nbre de trajets véhicule évités		18

16678 g de co2 émis en - moins



Certifié PEFC

Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

